



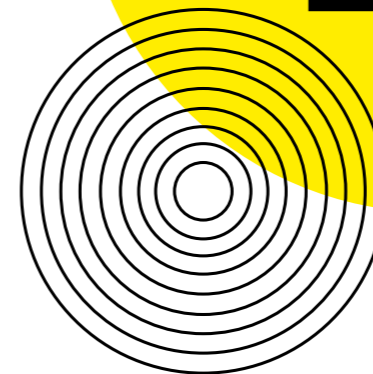
////////////////////

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

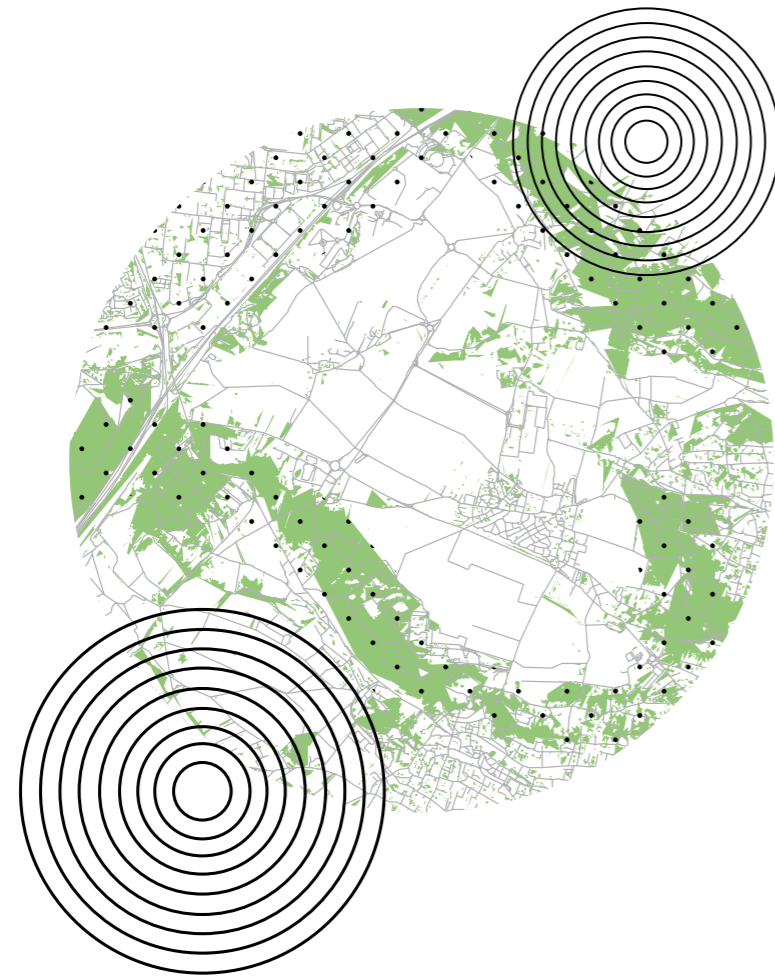
PARIS ●
SACLAY
Communauté d'agglomération

//////////

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



SOMMAIRE



CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION 06

Les compétences communautaires
Le Conseil communautaire
Le Conseil de développement

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AMBITIEUSE 17

Accompagner la création d'entreprises
Soutenir le développement des entreprises
Renforcer l'attractivité pour accueillir de nouvelles entreprises
Agir pour développer l'emploi local
Soutenir l'innovation

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN MOUVEMENT 24

Optimiser et développer le réseau de bus
Développer l'intermodalité
Développer les nouvelles mobilités
Fluidifier et sécuriser les déplacements

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DURABLE ET SOLIDAIRE 34

S'engager pour un territoire plus sobre
Répondre aux besoins de logements
Préserver notre environnement et notre cadre de vie
Sensibiliser et responsabiliser les habitants

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VIVRE-ENSEMBLE 45

Favoriser la cohésion territoriale
Soutenir les pratiques sportives
Renforcer l'offre culturelle
Animer le territoire

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXEMPLAIRE 52

Finances
Solidarité intercommunale
Ressources humaines
Communication

CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

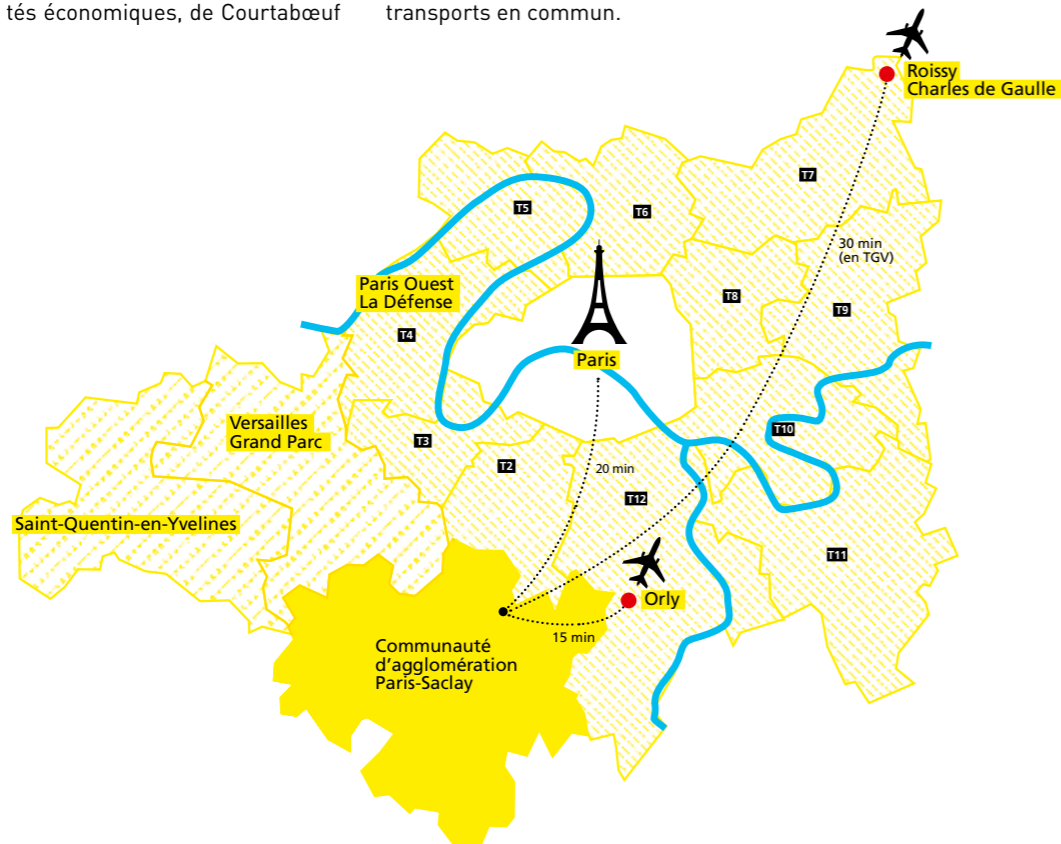


Située à 20 km au sud de Paris, dans le département de l'Essonne, la Communauté Paris-Saclay concentre des **facteurs d'attractivité uniques** en Île-de-France. Composée de 27 communes, elle accueille une population de 318 308 habitants*. Entre ville et ruralité, le territoire rassemble une grande diversité de communes, dont la population varie de 697 à 48 363 habitants. Une soixantaine de parcs d'activités économiques, de Courtabœuf

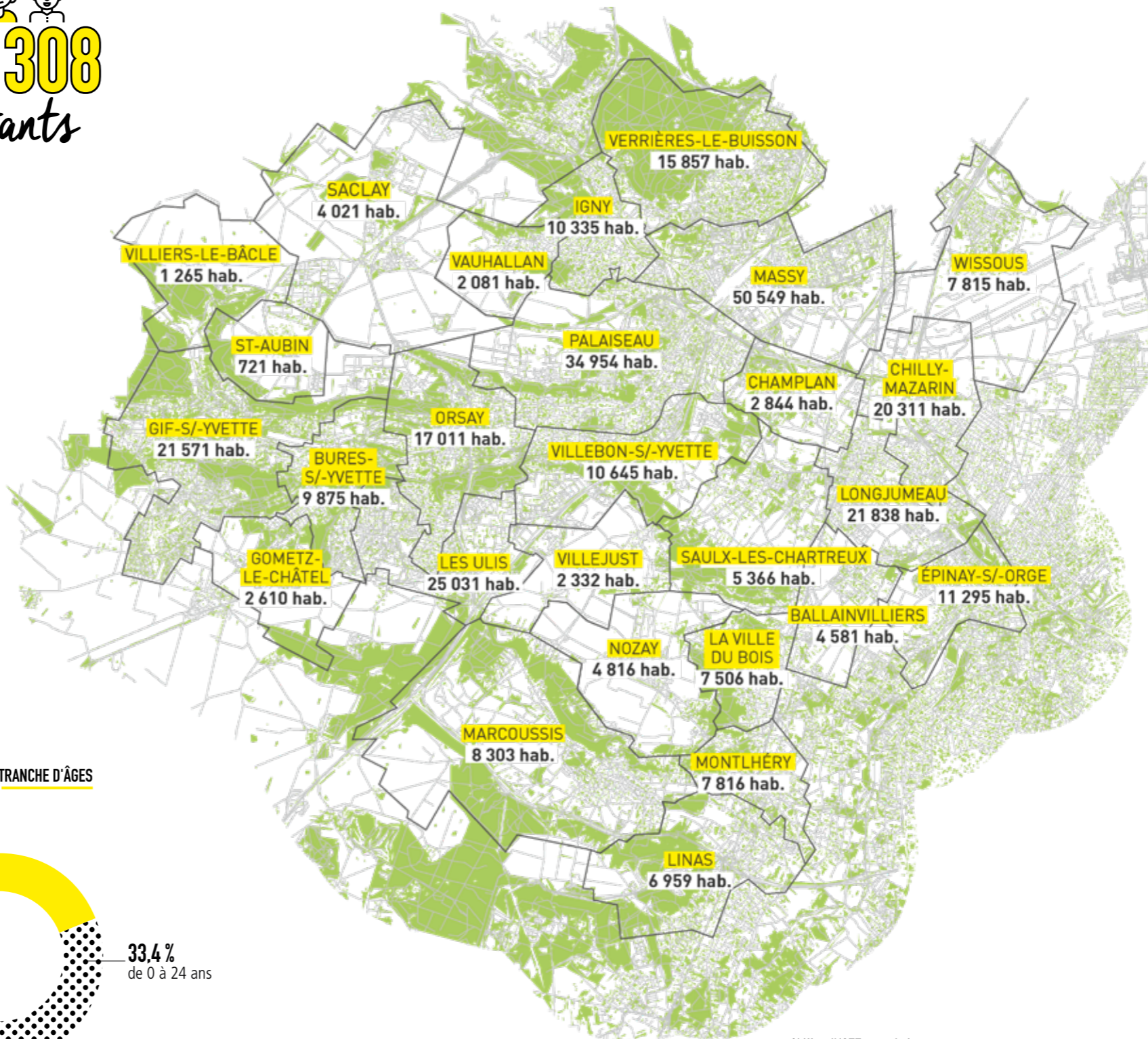
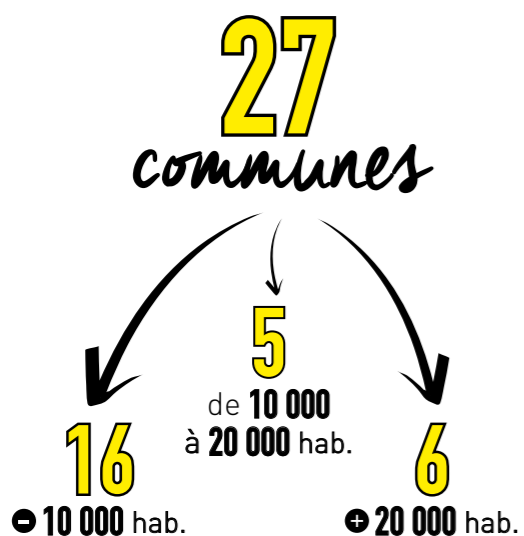
à Massy, associés à un cluster économique et scientifique d'envergure mondiale qui regroupera demain 20% de la recherche nationale, constituent des atouts uniques de l'Île-de-France et sur le plan national. Proximité de l'aéroport d'Orly, gare TGV, autoroutes, lignes de RER font, de la communauté Paris-Saclay, **un territoire particulièrement connecté**. Un réseau secondaire constitué de 74 lignes de bus renforce le maillage de transports en commun.

Des terres agricoles sanctuarisées, des espaces naturels préservés, des villages de caractère et des villes à taille humaine offrent, à ces habitants, **un cadre de vie privilégié** marqué par 60 % d'espaces naturels ouverts. C'est cette excellence économique et scientifique, installée dans un écrin de verdure, qui en fait un territoire d'exception.

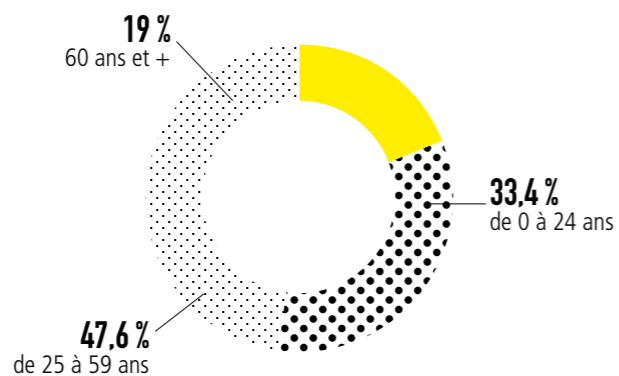
* Source Insee, populations légales des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2019




318 308
 habitants

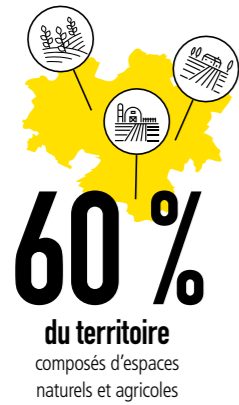


RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGES



Chiffres INSEE - population au 1^{er} janvier 2019

PARIS-SACLAY EN CHIFFRES



4 522 ha



25 500
entreprises



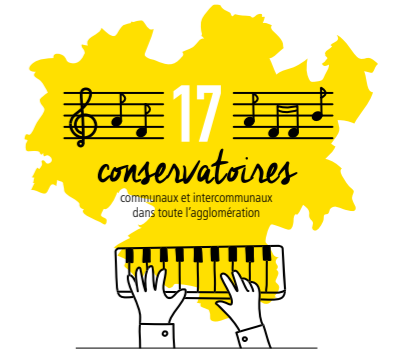
1
gare TGV



MASSY ↔ LYON
en 2 heures (TGV)



2
lignes RER



LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté d'agglomération remplit à la fois des missions structurantes pour le territoire et intervient au service des habitants dans leur quotidien. Son action est complémentaire et interdépendante de celle des communes, qui assurent un service public et un lien de proximité avec la population. L'agglomération a pour ambition de renforcer le développement économique et l'attractivité de son territoire, et d'assurer la qualité de l'environnement, du cadre de vie et des services aux usagers et habitants.

Ainsi, au-delà des grands projets structurants, la Communauté d'agglomération intervient aujourd'hui dans une variété de domaines essentiels pour la population : transports, culture, emploi, collecte des déchets...

L'agglomération dispose de compétences obligatoires et de compétences optionnelles définies par la loi. Elle détient également des compétences supplémentaires transférées par les communes.

COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES

QUE GÈRE L'AGGLO ?

En plus des compétences obligatoires fixées par la loi, la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay a choisi d'exercer des compétences optionnelles et supplémentaires. L'objectif est notamment d'exercer des missions à l'échelon le plus pertinent entre les communes et l'Agglomération, et de mutualiser les moyens pour un service public plus efficient.



Développement économique et innovation



Insertion et emploi



Transports et mobilités



Aménagement du territoire et THD



Voirie et espaces publics



Environnement, développement durable et cadre de vie



Politique de la ville et action sociale



Collecte et traitement des déchets



Culture et sport



Eau potable et réseaux hydrauliques



01



02



03



04



05

- 01 Nokia Paris-Saclay, Nozay
- 02 Travaux de voirie à Saclay
- 03 Médiathèque intercommunale, Les Ulis
- 04 Centre aquatique intercommunal La Vague, Palaiseau
- 05 Express 9106, Plateau de Saclay

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Élus membres du bureau communautaire
Délégation

BALLAINVILLIERS

• **Brigitte Puech**
Services aux petites communes



BURES-SUR-YVETTE

• **Jean-François Vigier**
Développement économique, collecte et traitement des ordures ménagères et valorisation des déchets



• Irène Besombes

CHAMPLAN

• **Christian Leclerc**
Protection de l'environnement (air, bruit, ondes électromagnétiques), prévention des risques, liaisons douces



• Sylvie Chevalier

CHILLY-MAZARIN

• **Jean-Paul Beneytout**
Communication



• Martine Cinosi-Girard
• Téli-Justin Gnadré
• Rafika Rezgui
• Patricia Vincent

ÉPINAY-SUR-ORGE

• **Véronique François**
Schéma de mutualisation



• Geneviève Besse

GIF-SUR-YVETTE

• **Michel Bournat**
Président



• Yann Cauchetier
• Jean Havel
• François Romain
• Jean-Luc Valentin

GOMETZ-LE-CHÂTEL

• **Franck Gaudart**
Sports



• Lucie Sellem

IGNY

• **Francisque Vigouroux**
Mobilité et transports



• Frédéric Duro
• Patricia Leclercq

LA VILLE DU BOIS

• **Jean-Pierre Meur**
Urbanisme



• Anne Berchon

LES ULIS

• **Françoise Marhuenda**
Politique de la ville



• Sonia Dahou
• Michèle Descamps
• Babacar Fall
• Ouïam Hamma
• Paul Loridant
• Hervé Lefort

LINAS

• **François Pelletant**
Aménagement numérique Très Haut Débit (THD)



LONGJUMEAU

• **Sandrine Gelot**
Transition énergétique



• Rémi Betin
• Gilles Gobron
• Jérémy Martin
• Florence Lorton
• Catherine Gaillard

MARCOUSSIS

• **Olivier Thomas**
Culture



• Catherine Delaitre

78 ÉLUS
communautaires

MASSY

• **Nicolas Samsoen**
Finances et prospective budgétaire



• Michèle Freret
• Dawari Horsfall
• Hella Kribi-Romdhane
• Bernard Laffargue
• Bouchra Laoues
• Mustapha Marrouchi
• Serge Moronvalle
• Pierre Ollier
• Elisabeth Phlippoteau
• Sylvianne Richardeau
• Vincent Delahaye

MONTLHÉRY

• **Claude Pons**
Programme Local de l'Habitat (PLH) et logements



• Isabelle Kljajic

NOZAY

• **Paul Raymond**
Travaux de voirie et réseaux divers



• Michèle Willemet

ORSAY

• **David Ros**
Innovation et recherche



• Marie-Pierre Digard
• Raymond Raphael
• Michèle Viala

PALaiseau

• **Grégoire DE LASTEYRIE**
Aménagement et attractivité territoriale



• Michelle Cheniaux
• Gilles Cordier
• Pierre Costi
• Chrystel Lebœuf
• Véronique Ledoux
• Hervé Paillet
• Michel Rouyer

SACLAY

• **Christian Page**
Ressources humaines



• Jean-Jacques Debras

SAINT-AUBIN

• **Pierre-Alexandre Mouret**
Développement durable



• Benoît Julienne

SAULX-LES-CHARTREUX

• **Stéphane Bazile**
Tourisme et patrimoine



VAUHALLAN

• **François Hillion**
Agriculture



• Denise Garcia

VERRIÈRES-LE-BUISSON

• **Thomas Joly** †
Hydrologie, eau potable, milieu aquatique et assainissement



• Caroline Foucault
• Gérard Dossmann
• Dominique Legoff

VILLEBON-SUR-YVETTE

• **Dominique Fontenaille**
Emploi et insertion



• Patrick Batoufflet

VILLEJUST

• **Igor Trickovski**
Gestion des zones d'activités économiques, pépinières d'entreprises et accompagnement à la création d'entreprises



• Sylvie Armand-Barbaza

VILLIERS-LE-BÂCLE

• **Patrice Gilbon**
Travaux bâtiments



• Sophie Dequeker

WISSOUS

• **Richard Trinquier**
Santé et affaires sociales



• Florian Gallant

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Réunissant 87 membres bénévoles issus de la société civile, sous la présidence de Dominique Vernay, **le Conseil de développement** (CODEV) est très actif depuis son installation, fin 2016. En 2017, il s'est réuni à huit reprises pour travailler sur deux principaux sujets : la candidature de Paris-Saclay à l'accueil de l'Exposition universelle 2025 (abandonnée depuis par l'État) et notre projet de territoire, qui définit les orientations stratégiques de l'agglomération pour dix ans.

Le développement économique est l'une des priorités de l'agglomération. Le Conseil de développement préconise notamment de renforcer les échanges entre le parc d'activités de Courtabœuf et le cluster technologique et scientifique situé sur le plateau de Saclay. Sur le front de l'emploi, le Conseil de développement pointe du doigt les difficultés d'insertion des per-

sonnes en situation de handicap. Au sujet de l'insertion des jeunes, il propose notamment de mettre en place un comité local réunissant collèges, lycées et entreprises du territoire, et préconise de déployer de nouvelles formations sur les métiers en tension.

En matière d'environnement, le Conseil a travaillé sur le lien entre l'agriculture et le développement scientifique et technologique du plateau de Saclay, et plus particulièrement sur la lisière du plateau. Les questions de développement de l'agriculture et de circuits courts ont également été abordées dans le cadre de la réflexion sur le plan climat.

D'autres pistes de réflexions sont engagées sur les transports, les enjeux de cohésion sociale et la médiation citoyenne, via le développement d'outils numériques notamment.



ZOOM SUR LE PRÉSIDENT DU CODEV

Dominique Vernay a été désigné Président du CODEV. Personnalité du cluster technologique et scientifique, il est Membre de l'Académie des technologies et Président d'honneur du pôle de compétitivité Systematic Paris-Région, ancien Président de la Fondation de coopération scientifique Campus Paris-Saclay.



Le Conseil de développement travaille sur l'insertion des personnes en situation de handicap

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

AMBITIEUSE



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

L'ouverture du « 30 » a marqué l'année 2018. Le nouvel espace de coworking et d'accompagnement à l'entrepreneuriat de l'agglomération a ouvert ses portes le 1^{er} juin, à deux pas des gares RER et TGV de Massy. Il propose 33 postes de coworking, 3 bureaux privatifs, 3 salles de réunion et l'accès à l'internet haut débit (THD), sur une surface totale de 430 m². Le lieu est dédié aux travailleurs nomades, aux entrepreneurs et aux créateurs. Sur place une équipe d'experts dédiée apporte soutien et conseils à tous les stades de l'aventure entrepreneuriale. Sur les sept premiers

mois d'activités, le 30 et son antenne, située elle à Longjumeau, ont accompagné 130 porteurs de projets, organisé une vingtaine d'ateliers et plus d'une cinquantaine d'événements (les afters du 30, petits déjeuners, conférences, workshops...). Répondant à l'évolution des modes de travail et aux besoins des créateurs, le 30 est un lieu pour travailler en toute liberté, au sein d'espaces de travail flexibles et collaboratifs, de manière permanente ou ponctuelle.

Le **Concours d'idées à la création d'entreprise** permet de sensibiliser à l'entrepreneuriat, de

soutenir et sécuriser la création d'activités en détectant tôt les porteurs de projet. Le 12 avril, dans les locaux du Crédit Agricole Consumer Finance à Massy, l'agglomération a récompensé 5 lauréats sur une centaine de candidatures déposées. Les lauréats ont reçu une tablette numérique, une dotation de 2 000 euros ainsi qu'un accès gratuit pendant 6 mois à l'espace de coworking du 30 ou à un bureau dans l'une des pépinières d'entreprises WIPSE.



Inauguration du "30"

60 
participants
AU CONCOURS D'IDÉES
À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

MOBILISER LES ACTEURS DE L'ENTREPRENEURIAT

Pour mettre en œuvre sa politique en faveur de l'entrepreneuriat, l'agglomération soutient plusieurs partenaires stratégiques de la création et du développement des entreprises sur le territoire.

Portée par BGE PaRIF, la couveuse d'entreprises est financée à hauteur de 18 000€ par l'agglomération. Ce service permet un accompagnement des porteurs de projet, avec la particularité de leur offrir la possibilité de tester leur activité en limitant les risques ; l'activité commerciale étant exercée pendant cette phase de test via le Siret de la couveuse. Une douzaine de créateurs a bénéficié des services de la couveuse en 2018. Présente tous les jeudis au 30, BGE PaRIF participe également aux ateliers et animations proposés par le service entrepreneuriat de l'agglomération.

L'association **Initiative Essonne** favorise la création et reprise d'entreprises via un accompagnement et la délivrance de prêts d'honneur (prêts à taux 0). En 2018, l'agglomération a signé une convention de partenariat avec l'association portant sur une aide de 30 000 euros. 25 entreprises du territoire ont bénéficié de 400 000 euros de prêts d'honneur pour près de 3,6 millions d'euros de prêts bancaires débloqués (ce qui représente plus de 5,2 millions d'euros injectés dans l'économie locale). Le soutien à ces projet a permis de créer ou maintenir 85 emplois.

WILCO (ex-Scientipôle Initiative) est un partenaire historique de la Communauté Paris-Saclay. Cet accélérateur a pour mission d'aider les entreprises innovantes à atteindre leur premier million d'euros de chiffre d'affaires. Il intervient notamment par de l'accompagnement et du financement dans le cadre de prêts d'honneur (prêts à taux zéro jusqu'à 120 000 euros) facilitant l'accès à des financements complémentaires (bancaire, levée de

fonds...). En 2018, une convention de partenariat a été signée avec WILCO pour un montant de 60 000 euros.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat étudiant, le Conseil communautaire a adopté un tarif spécial pour accueillir les étudiants entrepreneurs au 30. Un partenariat a également été formalisé avec **Start In Saclay**, l'association qui fédère et valorise les initiatives des étudiants entrepreneurs de l'Université Paris-Saclay. En 2018, ce partenariat s'est traduit par l'organisation et la participation de l'association lors d'événements au 30, une communication partagée pour des rendez-vous dédiés à l'entrepreneuriat étudiant (réseaux sociaux...), et à un soutien financier de l'agglomération de 6 000 euros pour l'organisation d'événements type challenge.

Cette année encore, l'agglomération était partie prenante lors de la JEE « **journée de l'entrepreneuriat étudiant** » organisée en mars à CentraleSupélec. Le partenariat avec l'université Paris-Saclay sur le champ de l'entrepreneuriat étudiant est également générateur de grands nombres d'initiatives (concours de pitches...).



Journées entrepreneuriat étudiants

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'accompagnement est déterminant les premières années pour pérenniser les nouvelles activités sur le territoire. La Communauté d'agglomération déploie un ensemble de services et d'équipements pour offrir les meilleures conditions de développement aux jeunes entreprises.

DU SUR MESURE POUR LES JEUNES POUSSÉS

Au 1^{er} janvier 2018, la gestion des 4 pépinières d'entreprises du territoire (Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau, Villebon-sur-Yvette) a été confiée à **WIPSE**, (Welcome In Paris Saclay Entreprises) société publique locale créée à l'initiative de la Communauté d'agglomération. En mutualisant les moyens, l'objectif est d'optimiser la gestion des pépinières, de renforcer l'offre de services et de développer la communauté des entrepreneurs qui y sont hébergés et accompagnés. Des animations thématiques ont été mises en place en interne (23 rencontres conviviales et 45 ateliers professionnels), ainsi que la participation à 12 événements extérieurs. Enfin, WIPSE a lancé des actions et des outils de communication dédiés aux entrepreneurs afin de les aider à se développer (site internet,

marquages extérieur/intérieur, réseaux sociaux...). Outre l'agglomération, le contrat de délégation de service public concerne les communes de Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Orsay, Palaiseau, Villebon-sur-Yvette et de Villejust, et a été signé pour une durée de 6 ans. Près de 250 entreprises sont domiciliées et hébergées au sein des 4 pépinières WIPSE (83 entreprises hébergées et 145 domiciliées). En 2018, le taux d'occupation moyen des 4 sites était de 79 %.

Le projet d'**Incubateur Pépinière Hôtel d'Entreprise** (IPHE), qui sera cofinancé par l'Agglomération, a franchi une nouvelle étape, en juin 2018, avec la désignation par l'EPA Paris-Saclay du groupement chargé de concevoir, réaliser et exploiter l'établissement. Ce groupement est composé de la Caisse des Dépôts, Creative Valley Bouygues Bâtiment Île-de-France et Bouygues E&S FM France. L'IPHE devrait ouvrir ses portes d'ici fin 2020. Lieu emblématique de l'innovation sur le cluster Paris-Saclay, il sera construit dans la ZAC de l'École polytechnique, sur le plateau de Saclay. Avec 7 100 m² de surface, l'IPHE accueillera sur un même site des projets innovants à tous les stades de développement et favorisera l'émulation entre la communauté d'entrepreneurs issus de l'écosystème Paris-Saclay. Ouvert 7j/7 et 24 h/24, l'IPHE proposera différents espaces pour développer l'innovation collaborative : les labs, les zones de connexion, les lieux d'échanges et les espaces de travail.

La plateforme de crowdfunding (financement participatif), « **Soutenir l'Innovation, l'Industrie et les Nouvelles Activités de Paris-Saclay** » (SIINAPS), a été lancée en septembre 2018 avec le soutien de l'agglomération. Elle s'adresse aux entreprises de Paris-Saclay et est ouverte à tous ceux qui souhaitent participer au financement d'activités innovantes issues du territoire. L'objectif est de fédérer des investisseurs de tous types voulant soutenir l'économie réelle pour compléter les tours de table des investisseurs habituels. 4 projets ont d'ores et déjà été financés, lors de la première phase lancée à l'automne 2018, pour un total de 900 000€ levés.



Pépinière d'entreprises WIPSE, Gif-sur-Yvette

FAVORISER LES COLLABORATIONS

Afin d'accompagner les entreprises dans leur développement et créer du lien entre des activités évoluant à proximité, l'agglomération a développé sur l'année un programme d'animations et de **rencontres business**. Cette année, une dizaine d'événements d'affaires ont ainsi été organisés à Courtabœuf, Massy, Longjumeau et Marcoussis réunissant au total 300 TPE et PME. Et, une soixantaine d'entreprises se sont mobilisées lors des rencontres thématiques de l'agglomération.

Depuis 2012, le territoire est partenaire et financeur du dispositif **Booster/plato Paris-Saclay**. Ce dispositif animé par les CCI permet à des dirigeants de PME-PMI du territoire de développer leurs compétences. En 3 ans, plus de 50 dirigeants ont ainsi pu bénéficier d'expertises techniques de la part de dirigeants de grands comptes et de professionnels experts (avocats, fiscalistes...).

Créer du lien entre les acteurs économiques locaux, c'est aussi organiser des événements conviviaux fédérateurs. Organisée avec l'École de la deuxième chance, la 22^e édition des Foulées de Courtabœuf a

réuni, en mai, près de 700 coureurs issus des entreprises du parc d'activités. En 2018, l'agglomération a également participé aux 91 d'Or, rendez-vous annuel du MEDEF Essonne permettant de distinguer des entreprises du territoire.

ZOOM SUR

MANAGERS ET DÉVELOPPEURS TERRITORIAUX

L'agglomération et les villes ont, depuis 2017, mis en place le club des managers commerce (ou citycoach). Les rencontres mensuelles entre les services sont l'occasion de faire un point régulier sur les projets locaux de développement économique et commerciaux, mais aussi d'optimiser les moyens pour une action coordonnée plus efficace. 2 développeurs économiques sont venus renforcer l'équipe du pôle développement économique avec comme mission principale, l'animation des parcs d'activités (rencontres business, relations entreprises...). De par leur proximité, ces managers sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre aux besoins des entreprises. Ils sont également précieux pour accompagner les travaux d'aménagement menés par l'agglomération dans les parcs d'activités.



Rencontre business à Courtabœuf

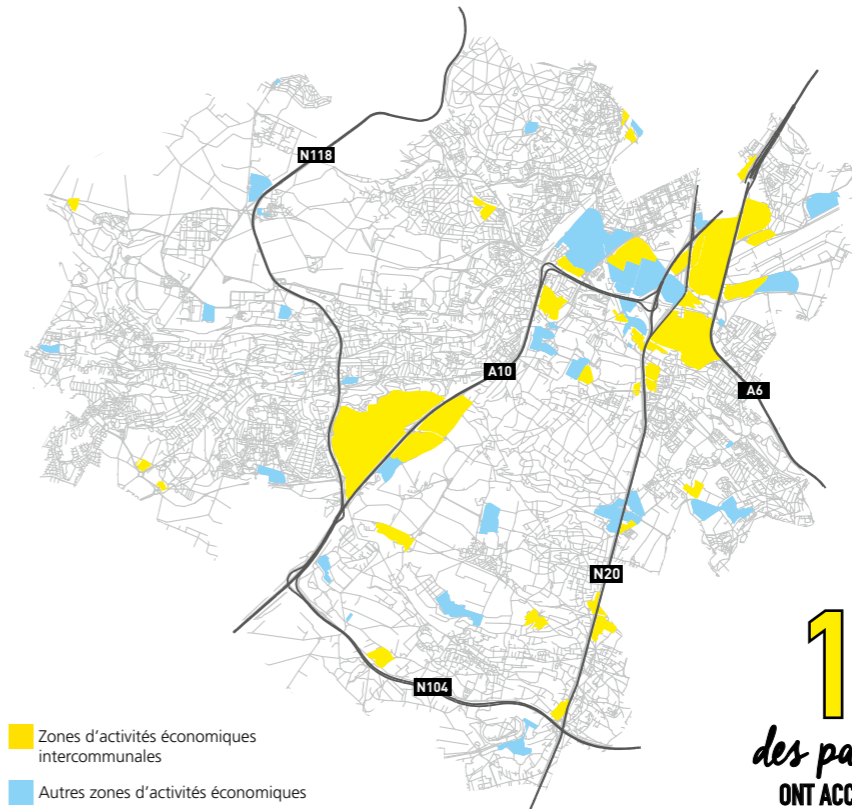
RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ POUR ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES

La Communauté d'agglomération organise et structure l'offre économique avec une stratégie globale et cohérente à l'échelle du territoire. C'est tout l'enjeu du Schéma directeur de l'offre économique dont l'élaboration a été finalisée en 2018 et qui a été adopté en février 2019. Ce plan d'actions définit et organise les modalités d'accueil et de développement des activités artisanales, industrielles et de services à Paris-Saclay, en s'appuyant notamment sur les parcs d'activités gérés par l'agglomération.

LES PARCS D'ACTIVITÉS SE MODERNISENT

La Communauté d'agglomération assure en effet la gestion de 35 parcs d'activités sur les 60 présents sur

le territoire. En 2018, l'agglomération a poursuivi le programme de requalification du **parc de Courtabœuf**, réalisé dans le cadre du Contrat Particulier Région Département (CPRD) : 19 millions d'euros de travaux financés pour plus de la moitié par l'agglomération avec les communes concernées (Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Villejust). Ce programme de modernisation concerne la rénovation de l'espace public (voirie, réseaux, éclairage, paysage) et le développement des circulations douces. Conformément au schéma directeur de l'offre économique, l'agglomération souhaite également développer les services aux entreprises et les lieux de vie dans le parc d'activités. Elle a ainsi lancé cette année une étude de programmation urbaine et économique sur le site de l'ancienne ferme de Courtabœuf et du terrain de tir à l'arc.



100%
des parcs d'activités
ONT ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT

Baptisée « Cœur de parc », cette opération a été présentée au SIMI en décembre 2018. La consultation publique sera lancée en 2019.

Les travaux de requalification de la zone d'activités de **la Vigne aux Loups** (Champlan, Chilly-Mazarin, Longjumeau) se sont également poursuivis cette année avec l'achèvement des travaux de réaménagement des voiries et du cheminement piéton menant à la gare RER de Chilly-Mazarin. Engagés dès 2012, et d'un montant total de 29 millions d'euros, les travaux sont financés par l'État, la Région, le Département et, pour près d'un tiers par la Communauté d'agglomération et les trois communes concernées.

Dans la **ZAC des Hauts de Wissous 2**, qui a été concédée à Faubourg Promotion (Groupe IDEC), 5 hectares de terrains sont encore disponibles avant d'achever son aménagement. Cette année, l'agglomération a également lancé une étude de faisabilité économique pour la création d'un **parc d'activités à Champlan**. Ce projet est mené dans la perspective de la création d'une station T12 Express qui reliera Massy à Évry. Sur le **secteur de La bonde** (Massy - Champlan

ZOOM SUR
COURTABŒUF
PARIS-SACLAY PARK

Pour accompagner le programme de modernisation de Courtabœuf, informer les entreprises et créer du lien sur le parc d'activités, la Communauté d'agglomération a créé un site Internet dédié, « Courtabœuf Paris-Saclay Park » : courtaboeuf.paris-saclay.com.

- Chilly Mazarin), L'EPA Paris-Saclay a engagé une étude de programmation urbaine en partenariat avec la Communauté d'agglomération et les 3 communes concernées. Cette étude a été confiée à un groupe d'étudiant de l'École urbaine de Science Po Paris et sera achevée en 2019.

Enfin, l'agglomération a réalisé un **schéma directeur de signalisation routière et de signalétique de l'ensemble des parcs d'activités communautaires**, en concertation avec les villes concernées. L'objectif est d'équiper toutes les ZAE d'ici 2020 (hors Courtabœuf).



Requalification du parc d'activités de la Vigne aux Loups

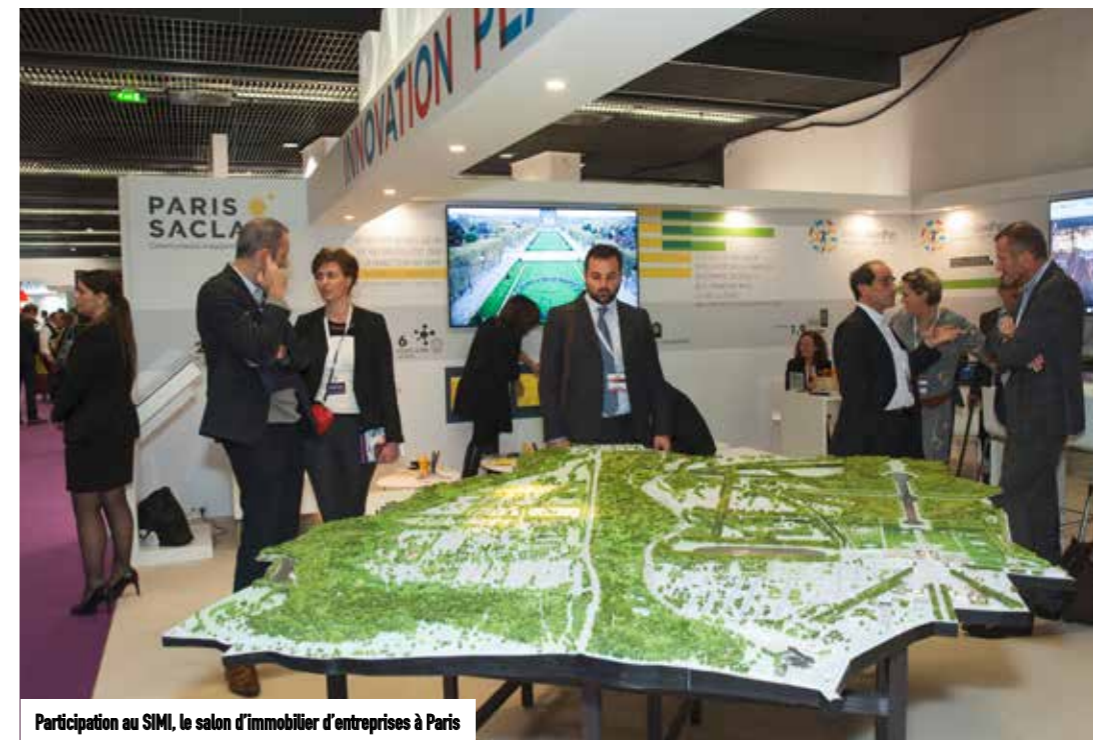
RAYONNER EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

Comme chaque année, l'agglomération était présente sur les 2 grands salons d'immobilier d'entreprises, le **SIMI** à Paris et le **MIPI** à Cannes. Objectifs : valoriser la dynamique du territoire en matière de développement urbain, immobilier et économique, exposer les développements et opportunités foncières en cours et attirer les investisseurs. Pour cela, l'agglomération et ses partenaires institutionnels (EPA Paris-Saclay, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines) s'appuient sur une marque commune de territoire « **Paris Saclay Innovation Playground** ».

Afin d'accompagner ses actions de prospection et de promotion économique, cette année l'agglomération Paris-Saclay a également refondu son site internet dédié « **Invest in Paris Saclay** » (investin.paris-saclay.com), avec un accent mis sur le référencement et une présentation plus fine de l'offre économique et des parcs d'activités.

UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

2018 a vu l'implantation de nombreuses entreprises, notamment dans les secteurs du biomédical (PRAXEA à Massy), de l'espace et la défense (startups OPEN COSMOS, THRUSTME, EXOTRAIL...). Services, industrie... les parcs d'activités de l'agglomération ont conforté leur attractivité avec l'arrivée d'entreprises comme STEEL WRIST (Massy), EYREINS INDUSTRIE (Courtabœuf) ou encore NUMSCALE (Gif-sur-Yvette). C'est aussi la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées qui a fait le choix de Paris-Saclay en rachetant le Grand Dôme, à Villebon-sur-Yvette, pour y établir son centre de formation et organiser des événements sportifs.



Participation au SIMI, le salon d'immobilier d'entreprises à Paris

AGIR POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

Priorité stratégique de la Communauté Paris-Saclay, le développement économique se mesure aussi à l'aune de l'emploi local. Ainsi, l'agglomération favorise les connexions entre recruteurs et demandeurs d'emploi et elle propose dans ses équipements un accompagnement de proximité en vue d'un retour à l'emploi ou une évolution de carrière.

ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Les quatre maisons intercommunales de l'emploi (Chilly-Mazarin, Massy, Les Ulis, Longjumeau) accueillent, orientent et accompagnent les habitants en recherche d'emploi ou en changement de parcours professionnel. En 2018, elles ont reçu près de 40 000 visites et plus de 600 nouveaux usagers se sont inscrits pour un suivi personnalisé auprès d'un e-conseiller(-ère) emploi. En fin d'année, plus de 300 usagers étaient sortis du dispositif après avoir retrouvé un emploi ou une formation.

Pour plus de proximité avec les demandeurs d'emploi du territoire, l'agglomération a poursuivi le développement des « rendez-vous de l'emploi » dans les villes d'Igny, Marcoussis, Villebon-sur-Yvette, Bures-sur-Yvette, et Gif-sur-Yvette.

Pour connecter recruteurs et demandeurs d'emploi, le 5 avril, l'agglomération a co-organisé le « **Salon du recrutement Paris-**



Maison intercommunale de l'emploi, à Massy

Saclay » avec les missions locales Vitacité et des Ulis, Pôle Emploi et Atout PLIE. Le salon s'est tenu à l'Opéra de Massy où 180 entreprises étaient réunies pour proposer 2 200 postes à pourvoir sur le territoire. Environ 3 500 visiteurs sont venus sur le Salon du recrutement Paris-Saclay.

DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

Point d'entrée pour les entreprises du territoire, et pour celles qui ont prévu de s'y installer, l'agglomération facilite les recrutements en les connectant avec les demandeurs d'emploi. Elle propose pour cela la plate-forme **localemploi.fr**. En 2018, 1 153 offres d'emploi ont ainsi été com-

muniées sur 543 profils de postes au service intercommunal de l'emploi et relayées sur le site Internet. La plate-forme a quant à elle reçu plus de 60 000 visites sur l'année et 3 000 offres d'emploi, de stage ou d'alternance, sont en moyenne visibles quotidiennement. L'agglomération organise aussi des sessions d'information

3 000
offres d'emplois
et de formation
SUR LOCALEMPOI.FR

pré-recrutements pour les entreprises du territoire : le service emploi se charge de collecter et pré-sélectionner les candidatures pour l'entreprise, puis organise avec elle une session d'information avec les candidats retenus. En 2018, l'agglomération a organisé 22 sessions pour le compte de 9 d'entreprises qui avaient 19 postes à pourvoir.

La Communauté d'agglomération participe au **forum du recrutement en apprentissage** dans l'enseignement supérieur, qui est organisé chaque année, en juin, par le CFA-Union à la ferme de Courtabœuf. Le bilan 2018 est en hausse : 257 candidats présélectionnés, de formation bac +2 à bac +5 (master, ingénieur) ont pu rencontrer 26 entreprises ayant des besoins d'apprentis, dont le CEA, PSA Groupe, Renault, IPSEN, Orange, ONERA, LFB, EDF R&D...

Au total, ce sont 153 contrats en apprentissage qui ont été signés suite au forum.

Dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes, pour la deuxième année, l'Agglomération a réuni une trentaine de professionnels spécialisés afin de poursuivre les réflexions et pistes de travail dégagées lors de la première édition de « **la demi-journée sur l'emploi des jeunes** ». Ce travail préfigure la mise en place d'un réseau intercommunal de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Pour créer du liant entre le monde éducatif et le milieu professionnel, la Communauté d'agglomération et les services départementaux de l'Éducation nationale ont, cette année, mis en place le Comité Local École-Entreprise ou « **CLEE Paris-Saclay** ». Ce dispositif « de

réseau » a vocation à valoriser ou à initier des actions concrètes auprès d'une cible d'élèves de la seconde au BTS, notamment pour donner les clés aux jeunes d'une insertion réussie dans le monde du travail.

SENSIBILISER AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la sensibilisation aux risques professionnels, le 30 a proposé en 2018 plusieurs animations ciblées sur l'alimentation, la pensée positive, la santé au travail ou un atelier sur les gestes et les postures à adopter sur son plan de travail. L'ensemble de ces actions a été proposé aux entrepreneurs des 4 pépinières d'entreprises du 30 entre septembre et décembre 2018.



Le forum du recrutement en apprentissage, Courtabœuf

SOUTENIR L'INNOVATION

Paris-Saclay se tourne vers l'avenir. La Communauté Paris-Saclay accompagne et mobilise les acteurs du territoire, afin de favoriser l'émergence d'innovations pour - Développer de nouvelles activités économiques, facteur de croissance et d'emploi. Faire émerger des solutions innovantes pour accompagner la transition de notre société vers un modèle durable et équitable. Ces innovations doivent profiter en tout premier lieu aux habitants du territoire, via notamment les emplois créés, la diffusion de la culture scientifique, l'accès des habitants à l'offre d'enseignement supérieur du territoire, l'application d'innovations au service public local.

TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION

2018 est marquée par le lancement des **rendez-vous de l'innovation**, événement ayant pour objectif de sensibiliser les agents de la Communauté d'agglomération et des communes membres aux innovations de demain. Ce premier rendez-vous s'est déroulé le 22 novembre au SYNCHROTON SOLEIL, et a réuni 80 agents. Dans ce cadre, un **guide de l'innovation** a été réalisé afin de permettre aux agents de mieux intégrer les démarches d'innovation dans leurs missions de service public.



3^e édition du TEDx Saclay à l'école CentraleSupélec

FAVORISER ET DIFFUSER L'INNOVATION

Le 27 novembre 2018 s'est déroulé la troisième édition du **TEDx Saclay** au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, sur le thème : « DATA'BANG, ou la révolution des données au quotidien ». La Communauté d'agglomération a apporté une aide financière de 7500 € à cette manifestation qui contribue à diffuser l'innovation auprès du plus grand nombre et au rayonnement du territoire.

Le 8 février, la Communauté d'agglomération a participé à **TECHINNOV**, un événement 100 % business et innovation organisé par la CCI Essonne, à l'aéroport d'Orly. À cette occasion, la dynamique territoriale a été privilégiée avec la tenue d'un stand mutualisé avec l'EPA Paris-Saclay et les Communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines au cœur du

village « Territoire d'innovation ».

Le 23 mai, 125 exposants (startups, PME, grands groupes industriels) étaient réunis à l'école CentraleSupélec pour **Spring Paris-Saclay**. Pilotée par l'EPA Paris-Saclay, cette 1^{ère} édition a réuni les acteurs de l'innovation, de la recherche, de la science et du développement économique du cluster technologique et scientifique de Paris-Saclay. La Communauté Paris-Saclay était co-organisatrice de cet événement qui a enregistré plus de 1 150 visiteurs français et internationaux, 81 investisseurs ou représentants de fonds d'investissement, 307 personnes impliquées dans l'accompagnement à l'innovation, 316 startupper et 122 représentants de PME.

Favoriser l'innovation, c'est aussi apporter un soutien financier aux principaux réseaux d'innovation du territoire, qui accompagne les

porteurs de projet au quotidien : le pôle de compétitivité mondial Systematic, Incuballiance, Opticsvalley, finance et technologie, Wilco... Pour une enveloppe totale s'élevant à 212 500 euros.

Du 26 au 28 mai, la première édition de **Start-Up For Kids** à Paris-Saclay, a investi les locaux de CentraleSupélec, à Gif-sur-Yvette. S'adressant à un public, de 6 à 20 ans, cet événement a pour objectif de sensibiliser et initier les plus jeunes aux démarches d'innovation. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir et expérimenter 35 projets animés par des startups, des laboratoires de recherche et des associations, 26 ateliers de code, et assister à des conférences. Pour se plonger encore un peu plus dans la peau d'un startupper, deux hackathons étaient prévus « Alimentation du futur: que

mangera-t-on demain ? » (Pour les 6-14 ans) et « La révolution numérique : comment va-t-on travailler demain ? » (15-20 ans). Organisé par la Communauté d'agglomération en partenariat avec l'Université Paris-Saclay, cet événement a mobilisé de nombreux acteurs du territoire pour accueillir 3 000 visiteurs

ZOOM SUR

LE CHALLENGE NUMÉRIQUE

Systematic et Cap Digital ont lancé, il y a 3 ans, un dispositif de challenge numérique (POC&GO) à destination des startups et PME des territoires. Le principe de ce programme est de faire intervenir des startups et PME pour développer des prototypes sur mesure répondant aux besoins de l'entreprise qui les sollicite. Pour ce faire elles disposent de 6 mois et des ressources de données fournis par leur commanditaire. C'est dans ce contexte que l'Agglomération Paris Saclay s'est proposée en 2018 pour être territoire d'expérimentation pour le développement d'un observatoire économique basé sur l'IA donc dynamique, intuitif et opérationnel pour les équipes de l'agglomération. Ce challenge qui s'est terminée en juin 2019 permettra d'avoir un prototype techniquement déjà bien opérationnel



3 000 visiteurs pour la 1^{ère} édition de Start-up For Kids

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN MOUVEMENT



OPTIMISER ET DÉVELOPPER LE RESEAU DE BUS

La Communauté d'agglomération accompagne la mise en œuvre des grands projets de transports en commun sur le territoire en lien avec Île-de-France Mobilités et les transporteurs. Elle est l'interlocutrice privilégiée en matière d'organisation des transports publics. De plus, l'agglomération cofinance 33 des 74 lignes de bus qui irriguent le territoire, gère et cofinance 16 lignes de navettes gratuites pour des dessertes de proximité.

DÉFINIR LES TRANSPORTS DE DEMAIN

La Communauté d'agglomération a adopté son **Schéma de transports** le 27 juin 2018, l'aboutissement de plus de dix-huit mois d'échanges et de concertation avec les communes et les acteurs et partenaires locaux (institutions, entreprises, universités et écoles...). Cet outil de planification fixe les grandes orientations et définit les actions à mettre en œuvre pour faciliter les déplacements et la mobilité dans les mois et années à venir. Le Schéma de transports vise à répondre aux besoins grandissants des habitants et usagers du territoire. Véritable feuille de route, il s'articule ainsi autour de 4 objectifs fondamentaux : rendre les trans-

ports en commun plus attractifs, accompagner la pratique du vélo, agir sur la circulation et la voirie, favoriser le stationnement à l'échelle de l'Agglomération. Ces objectifs se déclinent dans plus d'une cinquantaine de fiches actions.

En 2018, les échanges avec les communes et les partenaires ont permis d'aboutir à la construction d'un scénario final, ambitieux et soutenable financièrement avec deux étapes majeures : des actions immédiates à engager avant 2020 (renforcement et restructuration de l'offre bus, création de navettes, communication, finalisation d'études, premiers travaux

d'aménagements en faveur des mobilités) ; des actions à plus ou moins long terme jusqu'en 2026 (travaux importants d'infrastructures, études stratégiques, autres renforcement et optimisation bus et navettes).

Le Schéma de transports est disponible en téléchargement sur le site de l'agglomération Paris-Saclay : paris-saclay.com.

74
lignes de bus
QUI DESSERVENT LE TERRITOIRE



Gare routière de Massy

RENFORCER LA DESSERTÉ DU TERRITOIRE

Le renforcement de plusieurs **lignes de bus** existantes est le premier volet des actions prévues dans le Schéma de transports. Les premières actions qui en découlent ont été mises en place dès septembre 2018 sur le réseau de bus. Des améliorations ont été apportées pour faciliter et optimiser la desserte des pôles économiques et universitaires. Sur le plateau de Saclay, les déplacements entre la gare de Massy-Palaiseau et le Christ de Saclay s'effectuent par trois lignes de bus « Express », 91.06, 91.10 et 91.11 : les fréquences ont été renforcées et la numérotation a évolué pour plus de lisibilité pour les usagers. Côté desserte du parc d'activités de Courtabœuf, la ligne 91.02 a été optimisée et prolongée jusqu'à la gare RER Orsay-Le Guichet. La Ligne 5 (Orsay Ville-Les Ulis 2) a également été améliorée en septembre : renforcement des fréquences de passage en heure de pointe et déploiement d'une offre en heure creuse. Sur la ligne 199 (Massy-Longjumeau), depuis septembre, davantage de bus circulent en heure

de pointe le matin et le soir en semaine, et le samedi après-midi ; les horaires ont aussi été adaptés pour la desserte du collège Picasso à Saulx-les-Chartreux.

La ligne du Noctilien N21 a été prolongée de Chilly-Mazarin - Place de la Libération jusqu'à l'hôpital de Longjumeau, depuis mars 2018. Elle offre un lien direct la nuit vers Paris (Châtelet). Dès janvier 2019, d'autres évolutions seront mises en œuvre pour faciliter les déplacements entre le plateau de Saclay et les Ulis et les gares RER de la vallée : simplification, amélioration et renforcement des lignes 3, 4, et 9. Le coût total du projet (voté en décembre 2018), s'élève à 1,115 millions d'euros, financés par Île-de-France Mobilités et par la Communauté d'agglomération à hauteur de 30 %.

Durant l'année 2018, l'Agglomération a initié ou poursuivi les échanges techniques avec Île-de-France Mobilités, les exploitants et les élus, sur les dossiers suivants : prolongement de la ligne 11 depuis Gif Chevry via le RER jusqu'au Plateau de Moulon, renforcement de l'offre de la ligne 7, développement de la ligne DM17B vers le Guichet. Ces développe-

ments permettront d'améliorer la desserte du Plateau de Saclay et les liaisons est-ouest du territoire.

Par ailleurs, conformément à la demande des villes de Gif-sur-Yvette et Palaiseau, la création de nouveaux circuits du réseau des Navettes de l'Agglomération a été étudiée. Les quatre circuits concernés seront mis en place en 2019 et financés à 80 % par les villes et 20 % par l'Agglomération, conformément au Schéma de Transport.

EXPERIMENTER DE NOUVELLES SOLUTIONS

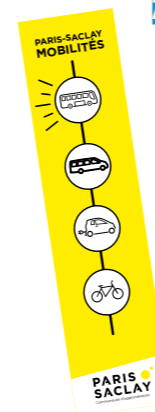
Pour renforcer la desserte du parc d'activités de Courtabœuf, le **service de transport collectif à la demande Chronopro** est expérimenté depuis l'été 2017 par Île-de-France Mobilités avec Transdev et l'appui de l'agglomération. Cette solution pionnière à l'échelle de la région, et qui s'appuie sur une application mobile dédiée, permet d'optimiser les temps de parcours et de mieux desservir la partie Est de Courtabœuf. L'expérimentation a été prolongée durant toute l'année 2018.

En lien avec Île-de-France Mobilités et les opérateurs, la Communauté d'agglomération participe à l'organisation des dessertes surtout le territoire. Elle cofinance, entre autres, une trentaine de lignes de bus et une quinzaine de navettes ce qui représente 90 % du budget transport 2018 s'élevant au total à 4,8 millions d'euros.

ZOOM SUR

LE DÉPLOIEMENT DE L'IDENTITÉ DU RÉSEAU PARIS-SACLAY MOBILITÉS

En 2018, l'Agglomération a mis en place un nouveau format de communication pour le réseau Paris-Saclay Mobilités. L'information voyageurs a commencé à être uniformisée par le biais des livrets horaires et le stickage des navettes afin de créer une identité visuelle reconnaissable pour les utilisateurs.



DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

L'attractivité des transports en commun passe par la possibilité pour les usagers de changer de mode de transport facilement et de profiter de bonnes connexions entre les réseaux locaux et régionaux de transports en commun. En favorisant l'intermodalité des transports, c'est un enjeu de développement durable que porte l'agglomération à travers ses projets.

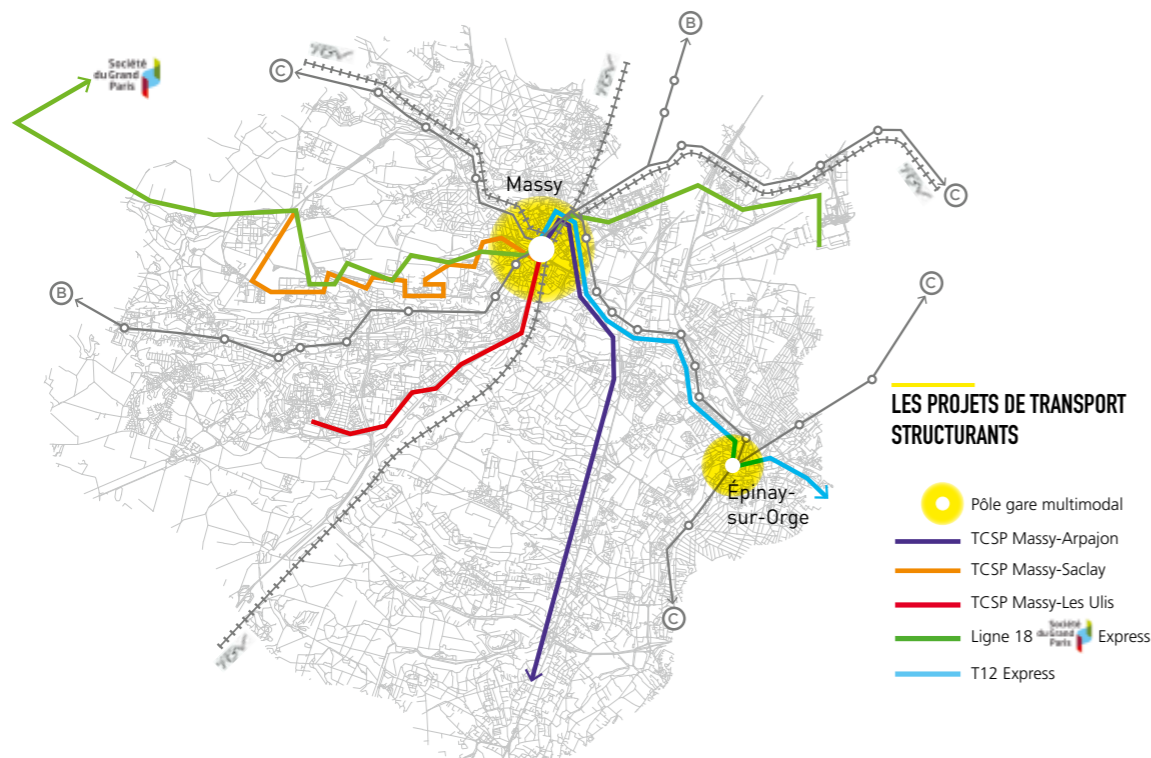
CONSTRUIRE UN TERRITOIRE CONNECTÉ

La ligne 18 du Grand Paris Express reliera l'Aéroport d'Orly à Versailles Chantiers en 30 minutes, à l'horizon 2030. La mise

en service d'un premier tronçon est prévue en 2026 entre la gare de Massy-Palaiseau et le CEA Saclay. Les études d'intermodalité des 5 pôles gares de la ligne 18 qui desserviront le territoire sont conduites depuis 2017 par la Communauté d'agglomération en partenariat avec la Société du Grand Paris. Les diagnostics préalables de l'accessibilité des pôles et les différents modes de rabattement utilisés ont été étudiés et, en 2018, les études se sont poursuivies avec l'objectif de proposer une organisation complète de l'intermodalité autour des gares en 2019. Chaque pôle gare fera l'objet d'un « contrat de pôle » permettant d'acter le projet ainsi que le financement des différents partenaires, nécessaires

à leurs réalisations.

Le Tram 12 Express est un projet de tram-train qui reliera Massy et Évry en moins de 40 minutes, empruntant pour partie l'actuelle ligne du RER C: en mode train entre Massy et Épinay-sur-Orge, puis en tramway entre Épinay-sur-Orge et Évry. Les travaux ont débutés en 2018 sur le territoire, notamment sur une partie du parking de la gare d'Épinay-sur-Orge, et au-delà de l'agglomération le long de l'autoroute dans le parc de Morsang-sur-Orge, aux abords de la rue de Savigny et de la RD77. En 2019, les travaux prendront plus d'ampleur avec la construction de nombreux ouvrages. Ces nouveaux aménagements précéderont l'installation de la plateforme



et des voies du Tram 12 Express. Pour pallier la suppression de places de stationnement sur le parking d'Épinay-sur-Orge, Île-de-France Mobilités devrait renforcer en 2019 certaines lignes de bus provenant du territoire de Cœur Essonne Agglomération. Le Tram 12 Express devrait être mis en service courant 2022.

FACILITER L'INTERMODALITÉ

En 2018, l'agglomération a engagé des réflexions sur la refonte du pôle bus d'Orsay-Ville - « L'Yvette » pour les lignes 6 et 7 en entrée de l'Université. L'objectif est de mieux accueillir les bus, améliorer les circulations sur l'espace public, le confort des voyageurs et redessiner l'entrée du campus de l'Université Paris-Sud. De nouveaux équipements

sont envisagés tels que des abris-bus, en complément de ceux déjà existants, du stationnement vélo et un local conducteur. Les premiers travaux seront réalisés en 2019. Des réflexions plus globales sur la refonte du pôle bus d'Orsay-Ville ont également été relancées avec la ville et les opérateurs. Les études opérationnelles pourraient être initiées en 2019 ou 2020.

Le projet de réaménagement de la gare Orsay-Ville s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des liaisons plateau-vallée, sur les communes de Gif-sur-Yvette, Orsay et Palaiseau, au profit de mode de circulation douce. 4 itinéraires de liaison entre la vallée de l'Yvette et le Plateau de Saclay sont apparus comme prioritaires, reliant les gares les plus fréquentées du RER B aux pôles existants et futurs, les plus im-

portants du cluster. Les travaux débuteront en 2019.

FACILITER LE STATIONNEMENT

La Communauté d'agglomération de Paris Saclay gère deux parcs relais autour de la gare de Massy TGV, afin de faciliter l'intermodalité aux usagers. 1 175 places de stationnement sont ainsi réparties sur le parc relais de Massy TGV (751 places) et de Vilmorin (424 places). Le nombre d'abonnés par mois sur le parc de Massy TGV est de 439. Dans le cas du parc de Vilmorin, le nombre d'abonnés moyen par mois est pour 2018, une fois de plus, en légère hausse. En effet, en 2017, il comptait 373 abonnés par mois pour 386 en 2018, soit une augmentation de 3,5 %.



Aménagement du pôle bus « L'Yvette » à la gare d'Orsay-Ville

DÉVELOPPER LES NOUVELLES MOBILITÉS

La Communauté d'agglomération s'est engagée dans une démarche d'expérimentation des nouvelles mobilités pour réduire l'usage de la voiture individuelle. Les problèmes de congestion routière, de pollution de l'air et de bruit nécessitent en effet d'anticiper sur des solutions de transport alternatifs.

DÉPLOYER UN RÉSEAU DE CIRCULATIONS DOUCES

En juin 2018, l'agglomération a adopté son **schéma directeur des circulations douces**. Il fixe les orientations et les projets en matière d'infrastructures cyclables, de services, d'évaluation et de suivi de la politique cyclable afin d'augmenter significativement la part modale du vélo en créant les conditions favorables pour attirer de nouveaux usagers. 12 millions d'euros d'investissement sont programmés entre 2018 et 2022. Dans ce cadre, le réseau de pistes cyclables qui comptait déjà 200 km, a poursuivi son extension en 2018 par des aménagements à Orsay, rue Guy Moquet et à Chilly-Mazarin, rue Rodin. Des travaux sont également achevés depuis le 1^{er} trimestre 2019 rue du Dôme à Villebon-sur-Yvette, et en cours de finalisation à Villejust, route d'Orsay.

Dans le cadre du soutien à l'utilisation du vélo sur le territoire, l'agglomération a fait appel à deux associations, SoliCycles et La recyclerie sportive de Massy

pour mettre en place des **ateliers vélo**, aide à l'entretien et à la réparation. En 2018, une vingtaine d'ateliers ont été organisés sur le territoire, notamment durant la semaine de la mobilité. L'agglomération a également apporté son soutien à la Recyclerie sportive pour l'ouverture d'un atelier et d'une boutique à la gare RER de Massy Palaiseau.

Une **flotte de vélos à assistance électrique** (VAE) pour le campus Paris-Saclay La CPS est retenue à l'appel à projet régional en faveur du vélo du quotidien 1.6 M€ de subventions accordés pour la mise en place d'un système de vélos en libre-service sur le périmètre du campus Paris-Saclay (campus plateau, campus vallée, gares RER de Gif, Bures, Orsay et Palaiseau). Une procédure de Délégation de Service Public



Pistes cyclables et voie piétonne à La Vigne aux Loups

a été lancée pour désigner un opérateur et fixer des conditions financières acceptables pour la collectivité. Cette démarche est menée en commun avec l'EPAPS et l'Université Paris-Saclay.

Fin 2018, la Communauté d'agglomération Paris Saclay a établi un schéma de déploiement des **bornes de recharge pour véhicules électriques** afin d'encourager le développement de la mobilité électrique sur son territoire. Ce schéma a identifié les sites opportuns d'implantation pour une première série de 50 bornes réparties sur 20 communes de l'agglomération. Les travaux et leur mise en service sont prévus au 2nd semestre 2019.



Projet de navettes et voitures autonomes sur le campus Paris-Saclay

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DU FUTUR

La Communauté d'agglomération, en partenariat avec les territoires de Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles-Grand Parc, l'EPA Paris-Saclay, NOKIA, plusieurs industriels, startups et partenaires académiques (Université Paris-Saclay, institut Vedecom...) s'est engagée dans une démarche de mobilités innovantes. De cette collaboration, est née la plateforme numérique **MoveInSaclay**, dédiée aux mobilités de demain (stationnement mutualisé, autopartage, mécanismes incitatifs, véhicules électriques...). Une première application mobile a été développée permettant d'orienter les choix de mobilité des usagers, sur la base des données transmises par les utilisateurs qui alimentent un observatoire des mobilités en temps réel. La plate-

forme intègre des outils ludiques tels que des challenges mobilité et environnementaux pour inciter les usagers à modifier leurs habitudes de déplacement et réduire leur impact sur l'environnement. Le développement de l'application va se poursuivre en 2019, avec une expérimentation auprès de bêta-testeurs. L'agglomération Paris-Saclay a obtenu en 2018 le label Or « Territoire innovant » pour ce projet.

L'agglomération accompagne Transdev, Renault et plusieurs partenaires (IRT SystemX, Vedecom, Université Paris-Saclay) dans le déploiement du projet EVAPS (Éco mobilité par Véhicule Autonome sur le territoire de Paris-Saclay), qui sera rebaptisé Paris-Saclay Autonomous Lab en 2019. L'objectif est de développer des services de mobilité intelligente et autonome pour desservir

le campus urbain Paris-Saclay. En 2018, deux Zoé Cab ont été expérimentées sur le campus de Polytechnique dans le but de développer un service de transport à la demande par véhicule autonome. Le projet comprend également une navette autonome i-Cristal pour des liaisons de nuit entre la gare de Massy-Palaiseau et le rond-point Camille Claudel à Palaiseau, via le site propre de transport en commun. Les infrastructures ont été développées en 2018 pour des tests grandeur nature prévus courant 2019. Le projet EVAPS fait partie des 16 projets nationaux d'expérimentations retenus par le Gouvernement dans l'Appel à Projet (AAP) des Expérimentation des Véhicules Routiers Autonome (EVRA) ce qui devrait permettre de proposer de nouveaux services d'ici 2022 sur site propre et sur voie ouverte.

FLUIDIFIER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

L'agglomération a en charge la gestion et l'entretien d'une partie des voiries communales transférées ainsi que des espaces publics attenants. Elle est également associée à la mise en œuvre de projets structurants pour fluidifier le trafic routier sur le territoire.

OPTIMISER LA GESTION DE LA VOIRIE

17 des 27 communes ont confié la gestion et l'entretien de leurs voiries à la Communauté d'agglomération. Cela représente près de 640 km de voiries. Ce transfert permet de mutualiser et optimiser les moyens, d'offrir un véritable service d'ingénierie et de réaliser davantage de travaux d'entretien. Ainsi, l'agglomération a réalisé en 2018 plusieurs opérations de requalification et de réaménagement de voirie. Parmi les plus importantes, on notera celles de l'**avenue d'Alsace aux Ulis**, de la rue de Gometz-le-Châtel à Bures-sur-Yvette, de la route Neuve à Gometz-le-Châtel, de la rue Saint-Sauveur à Ballainvilliers, de la place de Bretten à Longjumeau, du chemin de la Plaine et celui de la Corniche à Gif-sur-Yvette.

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AU RÉSEAU

Suite à la demande de l'Agglomération fin 2017 à Ile de France Mobilité (IDFM), de participer au financement des études de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) de 55 points d'arrêt de bus du territoire, le 15 mars 2018 une convention a été signée pour une subvention d'étude de 300 euros par arrêt. Des « conférences points d'arrêt » ont eu lieu dans chaque commune concernée, et les études de maîtrise d'œuvre ont été menées en 2018 avec le Bureau d'études SEGIC. Un programme de travaux de mise aux normes PMR de 33 points d'arrêt de bus (identifiés comme « prioritaires » par Île-de-France Mobilité dans leur schéma de développement (SDA)) pouvant faire l'objet de cofinancement de travaux par IDFM (70 % du coût HT)) sur les lignes prioritaires n°

2, 3, 7, 9, 12, 199, N122, a été établi en collaboration avec les communes.

Ce programme de travaux a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du STIF fin 2018, pour programmation des travaux dès que possible en 2019, après notification de la subvention. Les travaux devraient s'étaler sur 2019 et 2020.

ADAPTER LE RÉSEAU ROUTIER

La communauté d'agglomération accompagne également ses partenaires dans la mise en œuvre de projets structurants, visant à améliorer la desserte et fluidifier le trafic routier.

Les travaux de réaménagement du **rond-point du Christ de Saclay** ont démarré en mars 2018. C'est le Département et l'État qui financent l'ensemble des travaux pour un coût estimé à 27 millions d'euros. La durée des travaux est prévue pour deux ans. La RD36 passera à 2 x 2 voies et un franchissement souterrain permettra de traverser le rond-point sur cet axe. Le projet prévoit également l'aménagement d'une voie de transport en commun en site propre et des liaisons cyclables et piétonnes sur tous les axes menant à la place du Christ de Saclay. Les échanges avec la RN118 aussi seront facilités.

Suite à l'adoption du **plan directeur de la RN20** en 2017, permettant de fixer les orientations de réaménagement urbain et économique de cet axe structurant du territoire, les premiers projets ont été lancés en 2018. Concernant, les travaux de requalification du **carrefour des Échassons** entre la RN20 et la D133 sur les communes de Ballainvilliers et de Longpont-sur-Orge, l'objectif était de reconfigurer le carrefour avec la sécurisation des arrêts de bus et de la traversé des piétons. Des feux tricolores ont été installés et permettent un redémarrage prioritaire pour les transports collectifs. Ainsi, ce réaménagement favorise la fluidification du trafic et garantie la sécurité des différents usagers.

En parallèle, deux études de requalifications autour de la RN20, ont été lancées. L'étude de requalification urbaine de la RN20 dite « **Place du Château** » sur les communes de Ballainvilliers, La Ville du Bois et Longpont-sur-Orge dans l'objectif d'aménager une nouvelle place, de faciliter l'accès à la RN 20 et de faire une projection du développement urbain le long de cet axe majeur pour le territoire de l'agglomération. Pour ce faire, une co-maîtrise d'ouvrage a été mise en place (Communauté d'agglomération Paris-Saclay et Cœur d'Essonne Agglomération). La seconde étude est l'**étude urbaine et de circulation sur la commune de Linas**.

Dans l'agglomération, neuf communes sont directement concernées par ce renouveau de l'axe RN 20 : Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Massy, Montlhéry et Saules-Chartreux. Le pilotage et la coordination du projet sont assurés par le Syndicat Mixte d'Études RN 20, qui réunit le Conseil départemental de l'Essonne, gestionnaire propriétaire de la Route nationale, et les Communautés d'agglomération Paris-Saclay et

Cœur d'Essonne. L'agglomération participe également à hauteur de 30 000 euros de frais de fonctionnement. En 2018, un fond d'amorçage a été approuvé afin de financer les acquisitions foncières liées à l'élargissement de la RN20. Le montant de l'investissement de l'agglomération pour participer à ce dernier est de 100 000 euros. Le syndicat suit également les opérations menées par le Département de l'Essonne (résorption points durs bus, carrefour de la route de Chasse), les missions de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les projets des communes (révision de PLU, suivi de projets immobiliers aux abords de la RN 20).

11,2 €
millions d'euros
DÉDIÉS À L'ENTRETIEN COURANT
DES VOIRIES



Travaux de voirie avenue d'Alsace, aux Ulis

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DURABLE ET SOLIDAIRE

S'ENGAGER POUR UN TERRITOIRE PLUS SOBRE

La Communauté Paris-Saclay a lancé l'élaboration de son **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET) le 9 novembre 2017. Pour définir un Plan Climat qui soit bien adapté aux enjeux et réalités du territoire, et qui soit largement partagé afin de relever collectivement le défi climatique, l'agglomération a mis en place une démarche de co-construction ouverte à tous (habitants, entreprises, associations...). L'élaboration du PCAET a ainsi été menée dans une démarche participative avec les acteurs socio-économiques du territoire, les communes, la société civile et les populations. Cette démarche de co-construction s'est déroulée de février à mai 2018 et a rassemblé près de 400 participants autour de : 2 séminaires, 12 ateliers et un événement de restitution des travaux. Le plan d'actions du Plan Climat a été adopté par le Conseil communautaire le 26 juin 2018. Il a été transmis pour avis à l'État, la Région et l'Autorité Environnementale fin 2018 et devrait être adopté dans sa version définitive en 2019. La Communauté Paris-Saclay sera alors l'une des premières d'Île-de-France à adopter son PCAET qui comprend au total 126 actions pour freiner le réchauffement climatique et engager la transition énergétique sur le territoire.

Dans le cadre de l'élaboration de son **PCAET**, l'agglomération a travaillé en 2018 en partenariat avec AIRPARIF et BRUITPARIF à l'élaboration de **cartes de qualité de l'air et du bruit**. Ce dispositif de mesure a pour objectif de doter la collectivité d'éléments tangibles sur les niveaux d'exposition et les principaux secteurs à enjeux afin de mettre en place des actions concrètes dans le but de limiter ces pollutions. Ces cartes stratégiques du bruit devraient être adoptées au cours du premier semestre 2019, elles serviront pour l'élaboration d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Concernant la qualité de l'air, les premières cartes datent de 2012, mais 29



Jean Jouzel, climatologue et directeur de recherche au CEA lance le Plan Climat, Longjumeau

nouveaux capteurs ont été installés en juin sur des lampadaires afin de compléter le diagnostic existant.

Le 3 mai, à Orsay, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a signé avec l'ADEME, un **Contrat d'Objectifs Territoire Énergie Climat (COTEC)**. Il s'articule autour de 7 actions majeures qui permettront d'engager durablement la transition énergétique sur le territoire : planification énergétique (engagement pour l'obtention du label Cap Cit'Ergie dans un délai de 3 ans), économie circulaire (élaboration d'un Schéma de développement de l'économie circulaire), production d'énergies renouvelables (élaboration d'un Schéma Directeur des énergies et des réseaux : ENR&R), accompagnement au changement de comportement (par le Design Thinking), aménagement, urbanisme et renouvellement urbain (le projet de recherche Paris-Saclay Energy), agriculture (soutien à l'agriculture locale et à une alimentation durable pour tous) et mobilité (développement du covoiturage courte distance). Ce contrat est signé pour une durée de 3 ans et permet à la Communauté d'Agglomération de bénéficier de 450 000 euros de financement sur les 7 actions définies.

OPTIMISER LES RESSOURCES

Une feuille de route pour développer l'**économie circulaire** sur le territoire a été adoptée dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial en juin 2018. Elle prévoit 26 actions ciblées sur 3 secteurs prioritaires : le BTP, la valorisation des déchets organiques, et les biens de consommation du quotidien. Les actions ont été définies en co-construction lors d'ateliers sur le Plan Climat.

En 2018, 3 actions concrètes ont été mises en place. Le développement de synergies entre les entreprises du parc d'activités de Courtabœuf est encouragé avec la mise en place d'une expérimentation de mutualisation de la collecte des déchets pour 12 entreprises volontaires, en vue d'aboutir à un contrat collectif en 2019. En septembre 2018, un partenariat a également été conclu avec l'école Centrale Supélec pour travailler sur des modèles de clauses à intégrer dans les cahiers des charges des aménageurs publics, afin de favoriser le réemploi des matériaux de construction, l'utilisation de matériaux recyclés, la conception de bâtiments modulables et recyclables.

Enfin, un partenariat a été mis en place avec l'association « La Collective » regroupant la Recyclerie Sportive, la Ressourcerie créative et Études et chan-

niers, pour déployer 25 **ateliers de réparation de vélos** sur le territoire : en ville, en gare, en entreprise, lors d'événements spécifiques... Les ateliers ont démarré mi-2018 et se poursuivent jusqu'à la rentrée scolaire 2019.

DÉCHETS : MUTUALISER LES MOYENS

Compétente pour la **collecte et le traitement des ordures ménagères**, l'agglomération a délégué cette mission au SIOM pour 19 des communes. Pour les 8 autres communes du territoire, la Communauté d'agglomération gère directement la collecte des déchets, par l'intermédiaire de deux nouveaux marchés contractualisés en 2018, afin de mutualiser et optimiser le service : le marché Nord, qui regroupe les communes de Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson et Wissous, et le Sud, pour Marcoussis, Epinay-sur-Orge, Saulx-les-Chartreux et Nozay. À l'occasion de ce nouveau marché, l'ensemble du parc de camions-bennes a été renouvelé avec des véhicules en GNV (Gaz Naturelle pour Véhicules) et l'agglomération a déployé une campagne de communication à destination des habitants des 8 communes concernées, dont l'édition d'un guide du tri et de calendriers de collecte des déchets.



Atelier entretien-réparation de vélo, à Orsay

AMELIORER L'HABITAT

Animée par SOLIHA Essonne, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mise en place par l'agglomération permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement technique et d'aides financières pour des travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes ou d'adaptation de leur logement (individuel ou copropriété). Sur la période de l'OPAH 2015-2020, 1015 dossiers sont engagés. On note une augmentation de l'activité générale due à l'accroissement des demandes des copropriétés, par exemple 316 logements seront réhabilités en 2019 sur la copropriété de la convention. Au total, sur 10.4 millions d'euros, 4.4 millions de subventions générées ont permis d'accompagner les propriétaires dans leurs travaux notamment de la part de l'ANAH 2.416 274 euros, du département 381 767 euros, de la région Île-de-France 381 767 euros et de la Agglomération 392 194 euros

Le partenariat entre l'agglomération et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat - Ouest Essonne

[ALEC-OE] a été renforcé en 2018. Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération a subventionné l'Agence de l'énergie à hauteur de 150 000 euros. L'objectif de cette coopération est d'encourager les habitants à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement et aider les ménages en précarité énergétique. 356 ménages ont été conseillés gratuitement par l'ALEC-OE en 2018 dans leurs démarches et 11 copropriétés ont été accompagnées dans leurs projets. L'Agence a également organisé la 1^{re} édition du concours de la maison économe afin de récompenser et promouvoir les initiatives en matière d'éco-habitat : 12 dossiers de candidatures ont été reçus, et 2 prix ont été décernés en septembre, à des propriétaires ayant mené des projets de construction et de rénovation exemplaires. Dans la catégorie construction, c'est une maison de Bures sur Yvette qui s'est vu être récompensée. Le second prix a, quant à lui, été décerné pour une maison de Palaiseau dans la catégorie rénovation.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENTS



Éco-quartier Camille Claudel, Palaiseau

Accompagner le développement économique et urbain d'un territoire en pleine expansion, tout en conservant un cadre de vie privilégié et équilibré, c'est tout l'enjeu de l'aménagement du territoire. L'agglomération entend ainsi répondre aux besoins de logements tout en garantissant une urbanisation maîtrisée.

ANTICIPER LES BESOINS

Le Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHI) 2019-2024 fixera pour six ans les enjeux, les objectifs et les projets pour répondre aux différents besoins de logement sur le territoire avec, entre autres, un objectif de mixité sociale. L'agglomération a engagé son élaboration dès le mois de mars 2016, en lien étroit avec les communes, et en concertation avec l'État, le Département, les bailleurs sociaux... Après la

validation d'un diagnostic partagé en 2017, les orientations stratégiques et les axes de travail ont été validés en février 2018. Au cours du 2^e semestre, l'observatoire de l'habitat a été consolidé, et les projets des communes mis à jour et intégrés en fin d'année. En juin, l'agglomération a distribué aux communes un guide du logement locatif social pour faciliter leurs démarches et projets. Cette année a également permis de préciser les conditions indispensables à la réalisation des objectifs de construction de logements, en particulier en termes d'équipements publics et d'infrastructures de transport. Un protocole d'accord a été signé dans ce sens fin décembre. Il échelonne notamment la réalisation des logements familiaux dans la Zone d'aménagement concerté du quartier de l'École polytechnique (campus Paris-Saclay) et offre des garanties en vue de valider le projet du PLH, qui doit

être arrêté en juin 2019 pour une adoption définitive à l'automne.

ZOOM SUR

L'ÉCO-QUARTIER CAMILLE CLAUDEL À PALAISEAU

En 2018, la SEM Paris-Saclay Aménagement a achevé la première phase de l'aménagement du quartier Camille Claudel. Le programme des équipements (gymnase Roger Antoine, salle associative, groupe scolaire Caroline Aigle) et espaces publics (parkings, piste cyclable le long de la rigole des Granges) prévu a ainsi été réalisé et transféré dans le domaine public des collectivités concernées (ville de Palaiseau, Communauté Paris-Saclay et Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre). La Région a attribué une subvention de 1 567 000 € pour ce projet initié par l'agglomération au titre des « nouveaux quartiers urbains ».



Travaux de rénovation énergétique



Remise des prix du concours de la Maison économe, Palaiseau

FACILITER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

En 2018, 4188 nouveaux logements (source Sitadel) ont été autorisés, ainsi que 655 logements sociaux locatifs agréés par les services de l'état. La Communauté d'agglomération soutient la construction de logements sociaux par des aides financières comme la garantie d'emprunt : elle se porte garante à hauteur de 50 % maximum du montant de l'emprunt. En 2018, plusieurs programmes de construction ont pu bénéficier de cette garantie d'emprunt. Il s'agit de 1780 logements sur les villes de Gif-sur-Yvette, Marcoussis, la Ville du Bois, Monthéry, Nozay et Chilly Mazarin pour un coût total de 64 millions d'euros. Le second volet des subventions accordé par l'agglomération est la surcharge foncière. Les bailleurs sociaux peuvent ainsi recevoir un soutien financier de 1000 euros par logement. Ainsi

762 logements sociaux, pour un montant de 762 000 euros, ont pu bénéficier de ce soutien financier en 2018. »

OFFRIR DES SOLUTIONS ADAPTEES

Pour répondre aux besoins de logement des étudiants, qui sont importants sur le territoire, l'agglomération a lancé une étude sur le sujet dans le cadre du PLH afin de mieux connaître et appréhender les orientations futures. Les résidences étudiantes représentent aujourd'hui près de 10 % du parc de logements. 25 054 étudiants sont inscrits en 2018 dans les grandes écoles et à l'université, pour 10 151 logements disponibles. Ce qui représente 41 % des étudiants potentiellement logés. D'ici 2024, plusieurs programmes de construction sont engagés afin d'anticiper l'augmentation du nombre d'étudiants (32 800 prévus 2024).

Concernant l'accueil des gens du voyage, la communauté d'agglomération gère 7 aires d'accueil. Réparties sur 7 communes, ces aires disposent d'une capacité de 12 à 40 caravanes, offrant 152 places de stationnement. Depuis cette année, une aire de passage est également proposée sur la commune de Massy, avec une cinquantaine d'emplacements. Le taux d'occupation de ces dernières est de 100 % sur un total de 200 places.

En 2018, l'agglomération a arrêté, dans ces principes et ces orientations, un nouveau schéma directeur des aires d'accueil des gens du voyage afin de mieux répondre aux besoins et développer les complémentarités entre les différentes aires d'accueil.

7
aires d'accueil
DES GENS DU VOYAGE

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE CADRE DE VIE

Avec près de 60 % d'espaces naturels, le territoire de l'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie privilégié pour ses habitants et visiteurs. L'agglomération a pour objectif de préserver et consolider cet atout majeur à travers différentes actions.

VALORISER LES ESPACES NATURELS

L'aménagement du campus urbain sur le plateau de Saclay se fait dans le strict respect d'une Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF), créée par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris. Un programme d'actions pour la ZPNAF a été élaboré entre 2014 et 2017, autour de 3 objectifs majeurs : assurer la pérennité et soutenir l'agriculture, pérenniser et valoriser les espaces naturels et forestiers, enfin développer les liens entre le plateau, les activités et les habitants du territoire. Ce programme d'actions 2017-2023 compte 28 actions et a été élaboré par l'Établissement Public d'Aménagement de Paris Saclay (EPA Paris-Saclay), en lien avec la Communauté d'agglomération, les acteurs institutionnels et associatifs locaux, ainsi que les habitants. En octobre 2018, c'est une charte qui a été signée par la Communauté d'agglomération et les différentes parties prenantes de la ZPNAF. Cette charte renforce le dispositif de protection, tout en précisant les différents types de projets qui peuvent être autorisés dans le périmètre de la ZPNAF afin de la faire vivre et la valoriser. Un comité de suivi est également mis en place pour suivre la mise en œuvre du programme d'actions pour lequel, à fin 2018, 21 actions étaient déjà engagées, avec pour certaines l'ensemble des financements obtenus.

Les projets d'aménagement impactent l'environnement paysager. Afin de mieux prendre en compte ces enjeux, l'agglomération s'est engagée dans la réalisation d'un diagnostic partagé des enjeux paysagers du territoire avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et les ateliers de terrain se sont poursuivis en 2018 : 3 ateliers ont eu lieu sur le thème des « valeurs paysagères »

de la ZPNAF (valeurs esthétiques, patrimoniales, agricoles...), rassemblant des élus, des agents des collectivités et des responsables d'associations.

ZOOM SUR

REVALORISER LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD À ORSAY

En redéployant certains de ses équipements sur le plateau de Saclay, l'Université Paris-Sud va abandonner un tiers de ses locaux sur le campus située dans la vallée. Le site étant classé, l'inspection des sites est exigé pour instruire les permis de construire de reconversion des bâtiments, ainsi qu'un schéma d'ensemble sur la totalité du Campus Vallée. D'où la réalisation, en 2018, d'un Schéma de cohérence urbaine et paysagère. Cette étude partenariale est pilotée par l'EPA Paris-Saclay, l'Université Paris-Sud, les communes d'Orsay et Bures-sur-Yvette et la Communauté Paris-Saclay. L'agglomération est chargée de coordonner les partenaires et veiller à ce que les préconisations issues de l'étude soient cohérentes par rapport aux contextes urbains des communes et des projets d'aménagement en cours et à venir. Parmi les objectifs fixés, citons : la valorisation du patrimoine architectural et paysager, le renforcement de l'attractivité du site et des circulations pour les piétons et les cyclistes, le maintien d'une faible densité du bâti, la poursuite de l'ouverture du campus sur les communes.



Itinéraire de randonnée sur le plateau de Saclay

ZOOM SUR

REQUALIFICATION DE LA FRICHE DU FIEF DE LUNÉZY À NOZAY

Propriété de la commune de Nozay, le fief de Lunézy est une friche industrielle de 3,2 ha à l'abandon. La municipalité souhaite lui offrir une nouvelle vie et elle s'est pour cela tournée vers la Communauté d'agglomération. Depuis septembre 2017, l'agglomération assure la maîtrise d'ouvrage d'une étude de reconversion du site, en lien étroit avec la commune. La commune souhaite à la fois réaliser une opération maîtrisée de logements, résoudre le problème de sécurité du site et offrir aux Nozéens un nouvel équipement public (lieu d'animation communal et associatif) L'étude de programmation et de faisabilité fait l'objet d'une subvention de 7 280 euros de l'ADEME. Le Comité de pilotage de finalisation de l'étude, de définition du scénario d'aménagement et de montage opérationnel s'est déroulé le 21 juin 2018. Le projet de reconversion du site s'accompagne d'une démarche d'économie circulaire en lien avec deux groupes d'étudiants de CentraleSupélec : utilisation de matériaux bio-sourcés ou recyclés, réemploi sur site, recyclage des déchets issus de la déconstruction, etc. La suite du projet sera portée par la ville avec l'assistance technique de l'agglomération.

PRODUIRE ET DISTRIBUER L'EAU POTABLE

La production et la distribution d'eau potable sont des compétences transférées à la Communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette mission a été confiée à SUEZ et à la SAUR, via des contrats de délégation de service public (DSP) pour 22 communes et l'agglomération est adhérente au Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) pour les 5 autres communes : Igny, Massy, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Wis-sous.

En 2017 et 2018, les contrats de 10 communes arrivants à échéance, l'agglomération a mis en place une DSP mutualisée pour ces communes : Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, La Ville du Bois, Linas, Marcoussis, Montlhéry, Nozay, Orsay et Villejust. Un règlement de service unique pour les 22 communes a été élaboré afin d'uniformiser le lien entre les usagers et leur prestataire. Cette mutualisation s'est aussi traduite par une convention d'achat d'eau permettant de réaliser une économie de près de 1 million d'euros au profit des usagers, ainsi que la mise en place du relevé de compteur à distance.

Au 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GeMAPI) est devenue une compétence intercommunale. Sur le territoire, cette compétence est confiée à 3 syndicats in-

tercommunaux, le SIVOA pour l'Orge, le SIAHYV pour l'Yvette et le SIAVB pour la Bièvre. Leur financement est assuré par la taxe GeMAPI d'un montant de 4 359 543 euros, relevée auprès des habitants par l'agglomération et ensuite redistribuée aux trois syndicats. La taxe GeMAPI permet également de financer les aménagements des cours d'eau favorisant le développement de la biodiversité ; création de méandres, suppression des clapets pour permettre aux poissons de remonter les rivières, etc. Parmi les principales actions engagées par les syndicats, l'étude de renaturation de la Bièvre entre Igny et Massy, l'ouverture de Vilgenis, l'étude des zones humides, le faucardage des rigoles et la création d'un ouvrage de délestage latéral de la rigole Domaniale vers le ru des Mittez et sur la rigole de Favreuse sont des exemples du champs d'application de la GéMAPI.

ZOOM SUR RÉOUVERTURE DE LA BIÈVRE À MASSY.

Une partie de la Bièvre, sur Massy, à la lisière de Verrières-le-Buisson, avait disparu sous le tissu urbain dense de la commune. En 2018, une requalification du cours d'eau a été faite afin de le remettre à ciel ouvert, les 200 m restant souterrain, le long de la voie de la vallée de la Bièvre et de lui rendre sa place dans le paysage urbain qui l'entoure. Ces travaux ont permis de créer un espace de promenade valorisé par la présence de la rivière pour les habitants. Un second objectif, est issu de cette revalorisation. Il s'agit de réintroduire une biodiversité inhérente aux milieux aquatiques et ainsi développer une nouvelle faune et flore au cœur de la ville.



Aménagement de la Bièvre, à Verrières-le-Buisson et Igny

SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES HABITANTS



Les Rando'durables, ici à Marcoussis

La Communauté d'agglomération porte et soutient des initiatives pour sensibiliser les habitants à notre environnement et faire en sorte que demain de chacun soit garant de sa préservation.

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

Les Rando'durables est l'événement annuel phare en matière de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable. La 9^e édition s'est déroulée les 7 et 8 avril à la ferme de Viltain, à Saclay, où se situait le « Village des Randos », où petits et grands pouvaient participer à des ateliers pédagogiques. De plus, dans 16 communes du territoire, 52 randonnées et dans 16 communes du territoire au sein desquelles 52 randonnées... Au total, 7 500 personnes sont venues aux

Rando'durables : 6 000 visiteurs sur le « Village des Rando » et 1 500 participants aux randonnées et visites-découverte. Par ailleurs, 738 écoliers issus des écoles de 9 communes de l'agglomération ont découvert le sentier d'interprétation agricole du plateau de Saclay à l'occasion de cet événement dont les visites étaient animées par l'école TECOMAH.

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté Paris-Saclay et la Ligue de Protection des Oiseaux d'Île-de-France, 66 classes des écoles du territoire ont bénéficié du programme pédagogique « Découvrons et accueillons la biodiversité à l'école » sur l'année scolaire 2018-2019. Après avoir réalisé un inventaire de la biodiversité dans leur école, les enseignants et leurs élèves ont réalisé des aménagements favorables au développement de la nature dans leur établissement

(nichoirs, mangeoires, abris...).

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE PÉRENNE

L'agglomération participe et soutient des initiatives en faveur du maintien et du développement de l'agriculture sur le territoire. L'objectif est notamment de favoriser l'émergence d'une agriculture qui soit connectée avec les aspirations et les besoins des habitants.

Ainsi, la Communauté d'agglomération est impliquée dans la mise en œuvre du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, le premier à avoir été validé par le ministère de l'Agriculture en Île-de-France. Coordonné par l'association Terre et Cité et en partenariat avec le Triangle Vert, la couveuse d'activités Les Champs des Possibles, la Chambre d'agriculture et les Communautés

d'agglomération voisines (Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines), le PAT crée du lien entre les acteurs du territoire en vue de favoriser les nouvelles installations et la diversification des exploitations. Le développement des circuits courts de distribution résulte directement de cette démarche : le territoire compte 32 points de vente en direct et circuits locaux de distribution. Le PAT se concrétise aussi par l'utilisation croissante des produits locaux en restauration collective.

L'agglomération soutient aussi les Jardins de Cocagne de Limon (Vauhallan) et les Potagers de Marcoussis, associations qui favorisent l'agriculture locale avec la distribution de paniers bio en circuits courts. Ces associations embauchent jusqu'à 55 salariés en insertion par an. La Communauté d'agglomération propose également **un fonds**

de soutien à l'installation et à la diversification des activités agricoles. En 2018, 6 834 euros ont été délivrés pour soutenir deux projets à Gometz-le-Châtel : équipements pour un élevage de bovins et lancement d'une culture de plantes aromatiques et médicinales. Enfin, une étude a été lancée avec la couveuse-coopérative Les Champs des Possibles, pour un projet d'élevage ovin avec transformation laitière sur le site de la plus grande ferme photovoltaïque d'Île-de-France qui doit ouvrir, en 2020, à Marcoussis.

À travers le développement de l'agriculture, c'est plus largement l'enjeu environnemental qui est appréhendé à l'échelle du territoire. En juillet, l'agglomération a participé au séminaire de lancement du projet de **Living Lab**, qui est coordonné par Terre et Cité. Le but est de favoriser les interactions entre agriculteurs,

associations, habitants et organismes de recherche, autour des thématiques liées à l'agriculture, l'écologie territoriale et l'économie circulaire. Des expérimentations concrètes pourront être conduites pour tester des pratiques exemplaires et d'avenir.

Enfin l'agglomération participe au **comité de programmation LEADER**, d'une durée de 5 ans (2015-2020), permettant d'obtenir des subventions européennes, pour soutenir des projets agricoles. En 2018, un projet visant à combattre le ravage des cultures par les pigeons a reçu des fonds.



Jardins de Cocagne de Limon, Vauhallan

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VIVRE ENSEMBLE



FAVORISER LA COHÉSION TERRITORIALE

L'agglomération coordonne la mise en œuvre des démarches de développement local et de cohésion sociale dans les quartiers dits « prioritaires » dans le cadre des contrats de ville, en lien avec les villes, les acteurs institutionnels, sociaux, associatifs et les habitants de ces quartiers.

AMÉLIORER LA VIE DANS LES QUARTIERS

Les **contrats de ville 2015-2020** visent à réduire les inégalités urbaines et sociales en fédérant l'ensemble des acteurs du territoire. Ils concernent des quartiers « prioritaires » ou en « veille », à Massy, Longjumeau, Les Ulis et Palaiseau. Leur mise en œuvre est pilotée par la Communauté d'agglomération, en lien avec les villes. Conformément au Pacte Financier et Fiscal de Solidarité de la Communauté d'agglomération, 1 million d'euros était budgété cette année pour les actions liées à la politique de la ville. La durée des contrats de ville a été prolongée jusqu'en 2022. Un rapport d'évaluation des contrats a été réalisé fin 2018 en vue de procéder à leur actualisation.

CO-CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS

L'agglomération a poursuivi les démarches de co-construction mises en place dans les quartiers prioritaires, associant habitants, acteurs locaux et associatifs. Dans les quartiers prioritaires, les habitants sont notamment associés aux différents projets au sein des conseils citoyens : 18 réunions ont été organisées en 2018.

Aux Ulis, une nouvelle convention de **Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)** a été élaborée en 2018 (signature le 26 mars 2019) afin de mobiliser

l'ensemble des acteurs locaux et améliorer le fonctionnement des services publics et la qualité de vie des habitants. En plaçant ces derniers au cœur du dispositif, la GUSP permet une meilleure réactivité de l'agglomération, de la ville et des partenaires associés en cas de dysfonctionnement impactant la vie quotidienne.

À Longjumeau, c'est **l'opération de renouvellement urbain à La Rocade-Bel Air** qui a été amorcée. Trois journées d'ateliers participatifs ont été organisées dans le quartier pour associer les habitants et les acteurs associatifs locaux au projet. La co-construction et les échanges se poursuivront tout au long de la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain, notamment avec l'ouverture, début 2019, d'une Maison du projet au cœur du quartier.

Un avenant au protocole de préfiguration de l'opération de renouvellement a été signé le 15 juin 2018 par l'État et L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, la commune de Longjumeau, la communauté d'agglomération Paris-Saclay, le Département de l'Essonne, la Caisse des Dépôts et Consignations et le bailleur EFIDIS.

INFORMER, PREVENIR, SENSIBILISER

L'information et la prévention sont des leviers importants du mieux vivre ensemble. À l'occasion de la 29^e édition des **Semaines nationales d'information sur la santé mentale**, du 12 au 25 mars, sur le thème de « Parentalité et enfance », 13 actions ont été organisées dans l'agglomération, pour informer, échanger et aider les personnes en souffrance psychique et leurs familles à trouver des solutions. 4 types d'événements (animations, conférences, projections et ateliers) ont été programmés à Palaiseau, Bures-

sur-Yvette, Orsay, Villebon-sur-Yvette, Les Ulis, Chilly-Mazarin et Massy. C'est le conseil local de santé mentale de la Communauté Paris-Saclay qui a coordonné cette manifestation sur le territoire, en partenariat avec l'agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, l'hôpital d'Orsay (GHNE), les villes, les associations et structures spécialisées.

L'année 2018 est également marquée par l'approbation de la mise en oeuvre d'un **Conseil local de santé mentale** (CLSM) sur les 12 communes de l'agglomération qui en étaient dépourvues : Chilly-Mazarin, Champlan, Longjumeau, Saulx-les-Chartreux, Ballainvilliers, Épinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Montlhéry, Marcoussis, Linas et Gometz-le-Châtel. C'est ainsi l'ensemble des communes du territoire qui bénéficient désormais d'un CLSM, dispositif qui permet une meilleure coordination entre les acteurs œuvrant dans le domaine de la santé mentale avec l'agglomération.

En novembre, l'élaboration d'un **Contrat local de santé [CLS]** a été validée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. La réalisation du diagnostic est prévue en 2019 avec l'objectif d'identifier les problématiques de santé rencontrées par les jeunes et les étudiants afin de mettre en place des actions ciblées ces prochaines années.



Apprentissage de la musique classique grâce au projet Démos

RENFORCER L'ACCÈS AU DROIT

Située aux Ulis, **la Maison de la Justice et du Droit** (MJD) de l'agglomération assure une présence juridique et judiciaire de proximité, participe à la prévention de la délinquance et à l'aide aux victimes, et garantit aux citoyens un accès gratuit au droit et aux modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien. En 2018, 13 323 personnes se sont tournées vers la MJD pour obtenir des conseils ou des renseignements.

Depuis novembre 2017, la MJD propose également des permanences juridiques à destination des jeunes (7-27 ans) au Point Information Jeunesse d'Orsay.

ZOOM SUR

LE PROJET DEMOS

La Communauté d'agglomération de Paris Saclay a signé, le 27 juin 2018, avec la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris la convention Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestral à vocation sociale). C'est un projet expérimental d'apprentissage intensif de la pratique orchestrale, en direction de jeunes habitants des quartiers relevant de la politique de la ville, ne disposant pas de ressources économiques, sociales ou culturelles pour découvrir et pratiquer la musique classique dans les institutions existantes. 75 enfants des communes de Longjumeau, Massy, Les Ulis et Bures-sur-Yvette ont intégré ce programme en 2018. Afin de financer ce projet, l'agglomération participe à hauteur de 26 000 euros par an et s'engage à mettre à disposition les locaux nécessaires. Cette convention est signée pour une durée de 3 ans.

SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

L'agglomération gère le centre aquatique intercommunal La Vague et est à l'initiative d'un événement sportif fédérateur pour les adeptes de nature et de VTT.

ACCUEILLIR ET FÉDÉRER SPORTIFS ET AMATEURS

Le centre aquatique **La Vague**, qui est géré par l'UCPA pour le compte de l'agglomération, a rempli 180 engagements lui permettant d'obtenir, en janvier, la certification Qualicert, pour la qualité de l'accueil et des services proposés aux visiteurs. Avec plus d'une cinquantaine d'activités proposées chaque semaine, le centre aquatique a accueilli 280 000 personnes cette année, soit 11 % d'augmentation par rapport à 2017. 121 classes ont bénéficié de cet équipement durant l'année, soit 27 000 élèves.

Cette année, la Communauté d'agglomération a engagé une étude sur les 9 centres aquatiques que compte le territoire. Certaines communes sont confrontées au vieillissement de leurs équipements, à l'évolution des pratiques et à la nécessité de satisfaire l'ensemble des besoins scolaires. L'objectif de l'étude est donc d'établir un état des lieux précis à l'échelle de l'agglomération pour ensuite étudier comment, à l'avenir, proposer une offre homogène et de qualité à tous les habitants, également favoriser l'apprentissage de la natation au plus grand nombre. La première phase de ce diagnostic de l'offre a été présentée en 2018. Deux autres étapes clôtureront cette étude en 2019.

Le **Tour Paris Saclay** a cette année encore remporté un franc succès. Avec 4 boucles de 12, 25, 40 et 70 km, cet événement, labé-

lisé éco-responsable par le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse, et co-organisé par l'OCGif, est ouvert aux VTTistes de tous niveaux (sportifs confirmés, simples pratiquants ou amateurs de balades en famille). 1 084 participants ont été comptabilisés pour cette édition 2018, qui s'est déroulée le 10 juin au départ du complexe sportif de Moulon à Gif-sur-Yvette. Plusieurs nouveaux services ont été proposés cette année : location de vélo sur place, animations pour les enfants (« Bike Park Mobile », « Drainsiennes Park »). Au-delà de l'aspect sportif, le Tour Paris-Saclay permet de faire connaître à un large public francilien les espaces naturels et patrimoniaux du territoire : 18 communes de l'agglomération étaient ainsi traversées en 2018.



Centre aquatique intercommunal La Vague, Palaiseau



Label Qualicert pour la piscine intercommunale La Vague

RENFORCER L'OFFRE CULTURELLE

La Communauté d'agglomération gère 15 médiathèques et 7 conservatoires intercommunaux sur l'ensemble du territoire. Elle s'est engagée ces dernières années dans la rénovation et la construction d'équipements culturels structurants. 2018 voit l'aboutissement de plusieurs projets.

CONSTRUIRE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Deux nouveaux conservatoires ont ainsi ouvert leurs portes cette année. Le 9 janvier, c'est le **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de Verrières-le-Buisson** qui a été inauguré au sein du nouvel espace culturel Bernard Mantienne. Une journée portes-ouvertes a eu lieu le 13 janvier avec des ateliers de découverte instrumentale et des moments musicaux. Les travaux ont été financés à 60% par la Communauté d'agglomération, le reste étant à la charge de la ville, pour un coût total de 10,7 millions d'euros. 450 élèves profitent de ce nouveau conservatoire de 1265 m², composé de 19 salles de cours et studios de musiques, et d'un auditorium de 120 places.

Le **Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Paris-Saclay** a quant à lui été inauguré le 5 avril, à Orsay. Plus d'un millier d'élèves en musique, danse et théâtre y sont accueillis dans un bâtiment de 3 000 m² équipé de 35 salles de musiques, 4 studios de danse, 2 salles de théâtre et d'un auditorium de 300 places. Ce

dernier offre de nouvelles possibilités en termes de création et de diffusion artistique : accueil d'artistes en résidence, lieu ressources pour les autres conservatoires du territoire... Situé à l'entrée du campus universitaire, le CRD Paris-Saclay est facilement accessible en transports en commun (gare Orsay-Ville). D'un coût de 15 millions d'euros les travaux ont été financés à 55 % par la Communauté d'agglomération, avec le soutien de la Région (19,5 %), du Département (19 %) et de la Ville d'Orsay (6,5 %).

Le projet de **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal à Palaiseau** a été lancé en 2018 : appel à projet dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre, choix du projet architectural. La surface de cet établissement devrait être de 2400 m² avec un coût prévisionnel de 8,4 millions d'euros avec une labélisation Énergie Carbone.



Nouvelle médiathèque intercommunale, Bures-sur-Yvette

L'année 2018 est aussi celle de l'ouverture de la nouvelle **médiathèque intercommunale de Bures-sur-Yvette**, dont l'inauguration a eu lieu le 29 septembre. Située en centre-ville, à deux pas de la gare RER et de l'Hôtel-de-Ville, la nouvelle médiathèque intercommunale s'étend sur 500 m² répartis sur deux niveaux. Conçue à la manière d'un tiers lieu, elle propose à l'accueil deux automates de prêt permettant aux abonnés de scanner eux-mêmes les ouvrages qu'ils empruntent ou restituent. Pratique pour les usagers, ce service permet aux médiathécaires d'être plus disponibles pour conseiller le public. D'un coût total de 1,3 million d'euros, les travaux ont été financés par l'agglomération (455 000 euros), l'État (554 000 euros) et le Conseil Régional d'Île-de-France (335 000 euros).



Conservatoire à Rayonnement Départemental Paris-Saclay, à Orsay

FÉDÉRER UN RESEAU D'ÉTABLISSEMENTS

Au total, l'agglomération fédère **7 conservatoires intercommunaux** ouverts à tous les habitants du territoire. Chacun avec ses spécificités contribue à proposer une large offre d'activités (70 disciplines). Pour l'année 2018-2019, 3 630 élèves étaient inscrits dans le réseau des conservatoires intercommunaux : l'enseignement de la musique représente 85 % des élèves, la danse 12 %, le théâtre et les arts plastiques 3 %. De plus, 1 992 scolaires ont pu bénéficier d'une action ponctuelle sur l'année. Une étude sur les tarifs des conservatoires a débuté durant l'année avec pour objectif de tendre vers une plus grande harmonisation.

L'agglomération gère également un réseau de **15 médiathèques intercommunales**, dont l'inscription est gratuite. À travers ces équipe-

ments, l'objectif de l'agglomération est de promouvoir un accès pour tous aux contenus culturels et de favoriser des lieux de sociabilité et d'échanges, comme à l'occasion d'événements (cafés littéraires, lectures pour les enfants, initiations au numérique...). Le réseau des médiathèques a comptabilisé plus de 52 000 abonnés en 2018, qui ont pu profiter de quelques 812 229 documents, ouvrages et ressources numériques.

Le portail Internet des médiathèques permet aux abonnés de découvrir l'ensemble des ressources proposées dans les 15 médiathèques, de vérifier leur disponibilité et de les réserver en ligne. En 2018, l'agglomération a préparé la mise en place d'un service de navette entre les médiathèques permettant de retirer et restituer les documents dans la médiathèque de son choix.

ZOOM SUR LES CLASSES CHA

120 élèves sont concernés par le dispositif, répartis sur 1 classe par niveau de la 6^e à la 3^e. Ces classes sont à Horaires Aménagés pour les pratiques de la musique, de la danse et de la découverte. Ce dispositif est établi entre le collège Alexander Fleming - Orsay et le Conservatoire à Rayonnement Départemental Paris-Saclay. Les classes à horaires aménagés musique (CHAM), danse (CHAD) ou Découverte (CHADEC) doivent permettre aux élèves débutants ou déjà engagés dans une pratique artistique, de suivre une scolarité dans les conditions les plus satisfaisantes possibles, tout en développant parallèlement des compétences musicales, chorégraphiques et scéniques.

ANIMER LE TERRITOIRE

L'attractivité d'un territoire se construit également autour de l'offre culturelle à travers des événements phares jalonnant l'année. Pour ce faire, la Communauté d'agglomération organise plusieurs manifestations. Les conservatoires, les médiathèques, les villes et les milieux associatifs sont des partenaires privilégiés des événements culturels de 2018.

RÉUNIR TOUS LES PUBLICS

L'année a débuté avec les traditionnels **concerts du Nouvel An**, le 1^{er} janvier. Organisés par la Communauté d'agglomération avec l'Orchestre de l'Opéra de Massy, ces trois concerts gratuits ont réuni 1 784 spectateurs à l'Opéra de Massy, au théâtre de Longjumeau et à l'espace Boris Vian aux Ulis.

Pour la première fois, les médiathèques du territoire ont accueilli la manifestation « **Clics et Dé-clics** » du 2 au 23 février. Réparties sur 10 sites, les curieux ont pu profiter d'une plongée dans l'univers du numérique : ateliers robotique, découverte de la programmation et du codage, « rétro-gaming », réalité virtuelle, etc.

Pour sa seconde édition, le festival des arts de la rue « Encore les beaux jours », organisé avec l'association Animakt lors des journées du patrimoine le 15 et 16 septembre, s'est déroulé sur 9 communes. Cet événement a été l'occasion de découvrir des sites du patrimoine local autrement, dont des sites peu connus du public comme l'établissement de santé mentale du Peray-Vaucluse à Épinay-sur-Orge et le cynotechnique de Villejust : 1 500 personnes ont profité de ces spectacles originaux.



Concert Musiques Actuelles Paris-Saclay, à Villebon-sur-Yvette

Le **Mois du film documentaire** s'est déroulé du 9 au 24 novembre sur 13 sites de l'agglomération, avec 26 projections. L'occasion pour le public de découvrir des films rares et originaux venus de différents pays, également d'échanger avec les réalisateurs ou des spécialistes des sujets abordés.

Dans le cadre de la **Fête de la science**, qui s'est déroulée durant tout le mois d'octobre à Paris-Saclay, l'agglomération a soutenu 13 projets portés par les communes pour un montant de 14 232 euros et organisé des événements au sein des médiathèques intercommunales. L'un des temps forts a été la **remise du prix du livre scientifique**, le 13 octobre, à la médiathèque de Palaiseau. Chaque année, ce prix qui est organisé avec S[cube] permet de faire découvrir des ouvrages de vulgarisation scientifique à destination des adultes et du jeune public.

En 2018, l'agglomération a lancé le dispositif **MAPS** (Musique Actuelles Paris-Saclay) pour détecter et accompagner des talents du territoire. Le public a pu découvrir 10 groupes au cours de trois soirées de concerts organisées, en novembre et décembre, à la MJC Cyrano de Gif-Sur-Yvette, la salle des Coudrayes à Villejust et à la MJC Boby Lapointe de Villebon-sur-Yvette.

L'agglomération a également lancé **SPaCe**, un événement majeur dédié à l'art contemporain. Du 15 novembre 2018 au 15 février 2019, 9 œuvres réalisées par des artistes professionnels ont été installées dans l'espace public de 8 villes du territoire : sculptures monumentales, installations immersives, jeux de lumières... SPaCe proposait de poser un autre regard sur notre environnement quotidien et

une seconde édition est en préparation pour la saison 2019-2020.

PROMOUVOIR LES ATOUTS DE L'AGGLOMÉRATION

L'Office de Tourisme Paris-Saclay a été officiellement constitué le 7 mars sous forme d'association loi 1901. Le tourisme étant une compétence intercommunale, le conseil d'administration est composé pour près de moitié par des représentants de la Communauté d'agglomération. Avec ses 2 bureaux d'information touristique, situés à Massy et Orsay, l'Office de tourisme valorise et promeut les atouts des 27 communes. Le tourisme d'affaires et le tourisme vert sont identifiés comme étant des axes de travail pour le développement du tourisme sur le territoire.



Exposition d'art contemporain SPaCe, ici à Nozay

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXEMPLAIRE

FINANCES

LE BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION

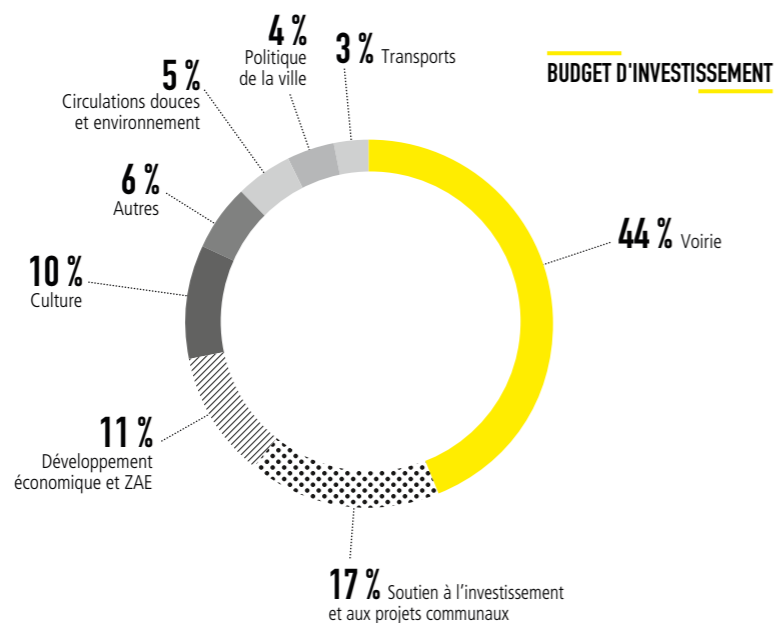
Lors du Conseil communautaire du 28 mars 2018, les élus ont voté un budget équilibré en dépenses et en recettes, pour un montant total d'un peu plus de 304,7 millions d'euros, dont 70,8 millions d'euros de ressources fléchées vers l'investissement. Ce budget, comme les

précédents, est orienté vers la mise en œuvre des projets liés aux politiques publiques transférées, mais aussi vers le soutien aux actions communales.

Ce budget poursuit la mise en œuvre du **Projet de territoire** et du **Pacte financier et fiscal de solidarité (PFFS)** de la Communauté d'agglomération. Il concrétise

ainsi les engagements du PFFS, qui comporte des enveloppes pluriannuelles pour les compétences communautaires (transports, développement économique...), pour des compétences transférées (voiries, culture) et pour le soutien aux communes, par des soutiens ciblés.

52



LE COMPTE ADMINISTRATIF

En 2018, les **recettes réelles de fonctionnement** s'élèvent à 236,7 millions d'euros, tandis que les **dépenses réelles de fonctionnement** s'établissent à 225,4 millions d'euros, soit une épargne brute de 11,3 millions d'euros. Les impôts et les taxes constituent la principale recette de fonctionnement. Cependant, deux tiers des recettes de fonctionnement perçues ne font que transiter par le budget de la Communauté d'agglomération et sont reversées à l'échelon communal, comme la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au SIOM.

Côté dépenses, les charges à caractère général représentent 15 % des charges de fonctionnement, et les frais de personnel 12 %. Les attributions de compensation ont

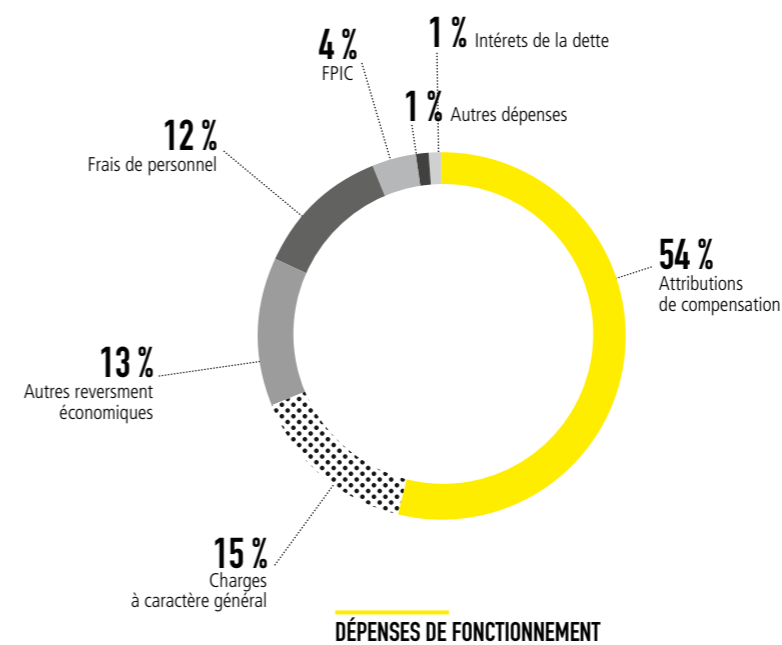
atteint 121 millions d'euros, elles correspondent à la part de la fiscalité économique reversée aux communes après transferts de charges.

Concernant le volet investissement, les **recettes réelles** s'élèvent à 30,1 millions d'euros. Les emprunts constituent la principale recette d'investissement, à hauteur de 76 %. Les autres recettes sont constituées de remboursements de TVA et de subventions perçues.

Les **dépenses réelles d'investissement** ont atteint 38,5 millions d'euros, dont 67 % de dépenses d'équipements, avec 30,8 millions d'euros investis en 2018. Les dépenses d'équipements liées à la culture représentent environ 5,1 millions d'euros d'investissement réparties sur la construc-

tion du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Paris-Saclay à Orsay, l'étude du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de Palaiseau ou la médiathèque de Bures-sur-Yvette. La gestion et l'entretien de la voirie des communes qui ont transféré la compétence à la Communauté d'agglomération constituent une enveloppe de 13 millions d'euros. L'agglomération poursuit également ses opérations de requalification et de modernisation dans les parcs d'activités économiques : 0,8 millions euros pour La Vigne aux Loups (Champlan, Chilly-Mazarin, Longjumeau), 1,3 millions d'euros pour Courtabœuf (Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Villejust). Par ailleurs, 0,8 millions d'euros ont été investis pour les circulations douces et l'environnement.

53



30,8 millions
INVESTIS SUR LE TERRITOIRE

11,3 millions
D'ÉPARGNE BRUTE

6,9 ans
de DURÉE DE DÉSENETTEMENT

La Communauté Paris-Saclay a également soutenu l'investissement des communes, via son **fonds de soutien à l'investissement communal** (2,7 millions d'euros) et son fonds de soutien à l'investissement voirie (1,9 millions), mais aussi en ciblant des projets communaux précis (par exemple, la mise en œuvre des opérations du contrat de territoire).

23 millions d'euros ont été empruntés pour participer au financement de ces investissements. En tenant compte des dettes transférées par les communes à l'agglomération, l'endettement de la CPS était de 77,7 millions d'euros au 31 décembre. En 2018, la capacité de désendettement de la Communauté d'agglomération restait inférieure à 7 années, en deçà des seuils d'alerte.

LE PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITÉ

Le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité (PFFS) 2016-2022 définit et formalise les liens financiers, fiscaux entre les communes et la Communauté d'agglomération. Il vise un développement cohérent, équilibré et solidaire du territoire de l'agglomération, en orientant

l'utilisation de ses ressources financières. Le 22 novembre 2017, le Conseil communautaire a voté l'actualisation de ce Pacte, qui avait été adopté un an plus tôt. L'actualisation du PFFS a également été rendue nécessaire par la perspective de nouvelles contraintes budgétaires imposées par l'État : la hausse des dépenses de fonctionnement doit désormais être contenue à 1,1 % par an.

En 2018, un reversement supplémentaire exceptionnel de fiscalité de 1,8 millions d'euros à destination des communes a été décidé. Il a été versé en 2018 et 2019 et s'ajoute au 2,4 millions reversés en 2018.

UN FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

A l'horizon 2022, le Pacte financier et fiscal de solidarité (PFFS) a fixé une enveloppe de 22,6 millions d'euros en faveur du soutien à l'investissement communal. Sur cette période, chaque commune bénéficie d'une enveloppe forfaitaire de 420 000 euros, à laquelle s'ajoute un montant variable calculé en fonction du nombre d'habitants. Les communes sont libres de consacrer la totalité de

l'aide à un seul projet, ou de la répartir entre plusieurs. L'aide de la Communauté d'agglomération ne peut en outre dépasser 50 % du montant (hors taxe) total du projet porté par la commune. À fin 2018, 80 % de l'enveloppe dédiée à ce fonds de soutien a été attribué.

SOLIDARITE INTERCOMMUNALE

Dans le cadre des principes de la solidarité intercommunale au profit des communes et de l'exigence de sobriété dans l'utilisation des fonds publics, la Communauté d'agglomération de Paris Saclay valorise la mutualisation des services, l'accompagnement technique, l'aide financière... Cette volonté se traduit notamment par la création de services communs, permettant aux communes une mutualisation des ressources humaines, techniques et ainsi réaliser des économies d'échelles sur certains achats.

MUTUALISER DES SERVICES

Depuis son adoption par le conseil communautaire, **le schéma de mutualisation** a connu des avancées significatives, telles que l'extension de services communs existants à de nouvelles communes, la création de nouveaux services communs et la mise en place, animation et gestion d'un portail d'open data et d'un système d'information géographique

Les communes sont libres d'adhérer et peuvent choisir, au sein des services communs, les missions qui les intéressent. Les objectifs attendus de la mutualisation sont de gagner en efficacité et efficience, permettre de réaliser des économies d'échelle, favoriser l'amélioration de la qualité du service public, adapter les services publics (notamment aux nouvelles technologies) et rationaliser l'activité publique.

Ainsi, les services communs déjà existants ont été étendus à d'autres communes en 2018. La commune de Saulx-les-Chartreux a notamment adhéré au service commun pour **l'instruction des autorisations d'urbanisme**, ce qui porte le nombre des communes utilisant ce service à 10.

Concernant le service **Hygiène et sécurité au travail**, la commune de Ballainvilliers a adhéré en 2018, et La Ville du Bois et Longjumeau sont en cours d'adhésion. Cela portera le nombre total à 7 communes à la fin 2018.



En parallèle, l'année 2018, marque la création de **4 nouveaux services communs**. Le premier service, est lié au « **système d'informations** ». Rejoint par 15 communes de l'agglomération, il comprend les activités de gestion des infrastructures et systèmes, gestion du parc d'ordinateurs et assistance aux utilisateurs, gestion de la téléphonie fixe et mobile, gestion des systèmes d'impression ainsi que le pilotage et le portage de la démarche RGPD (Règlement général sur la protection des données). Le second service concerne « **l'ingénierie technique** » : accompagnement pour des dossiers et procédures liées à l'urbanisme et au foncier ainsi que la prise en charge des dossiers de contentieux ; accompagnement dans l'élaboration, la révision ou la modification de PLU ; assistance sur des études urbaines préalables au développement d'opérations d'aménagement ou de construction (consultation des aménageurs, opérateurs et ou maîtrise d'œuvre, élaboration de cahiers des charges, etc.) ; élaboration d'un cahier des charges pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage ou pour une mission de maîtrise d'œuvre... ; Le service « ingénierie technique » de l'agglomération pourra même accompagner la commune jusqu'à la réalisation de l'opération de construction ou d'aménagement, via la mise à disposition d'un ingénieur ou d'un technicien. Quatre communes ont déjà adhéré à ce service. Le troisième service créé, est dédié aux finances et plus précisément au volet fiscalité. Dans ce contexte, **un observatoire fiscal** est mis à disposition des communes adhérentes. Cet outil a pour objectif une gestion des taxes ménages (taxe d'habitation, taxes foncières) ainsi que des composantes de la Cotisation Économique Territoriale (intégrant la CFE et la CVAE). Il permet notamment de croiser

les fichiers d'imposition, d'obtenir des analyses cartographiées, de partager des données entre les communes et l'agglomération et d'offrir une vraie rapidité d'exécution, notamment dans les recherches. Vingt-six communes ont adhéré à ce service. Enfin, le dernier service disponible pour les communes, porte sur la **commande publique**. Ce service a pour but de mettre en place et développer une stratégie d'achats mutualisée, et d'accompagner les communes dans la réalisation de leurs marchés. Quinze communes ont déjà adhéré et d'autres sont en cours de rattachement.

Deux autres services communs sont en projet, il s'agit d'un service Juridique et d'un service Ressources Humaines, volet formation. Ils seront constitués très prochainement. Une évaluation de l'ensemble de ces services communs sera effectuée à l'automne 2019. L'avancement du schéma de mutualisation fera l'objet d'une communication à l'organe délibérant lors du ROB 2020. ●

OPTIMISER LES MOYENS

La gestion et l'entretien mutualisés de la voirie pour 17 communes, permet d'optimiser les ressources humaines et matérielles tout en maintenant un service de qualité pour les usagers. Un exemple de la mise en commun de cette compétence est **Le service hivernal**. Ce dernier illustre l'intérêt de mutualiser les moyens. En effet, la gestion par l'agglomération de l'achat de sel et l'organisation cohérente des actions, mener lors des campagnes de salage, a permis en 2018 de limiter le coût d'achat du sel à 128 000 euros.

ENGAGER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La communauté d'agglomération a lancé en 2018 son **nouveau portail SIG**. Ce portail numérique dédié au Système d'information géographique est ouvert et mutualisé avec les communes, et aux partenaires.



Opération de déneigement par les services techniques intercommunaux. Une mutualisation de moyens efficace

Déjà 388 utilisateurs sur notre territoire (79 agglomération et 309 dans les communes et 11 clubs utilisateurs). Il permet de consulter différentes cartes interactives comme par exemple, le développement du très haut débit, les solutions de circuits courts, le Tour Paris Saclay etc. De cette plateforme, 16 applications SIG ont découlé pour la fin d'année 2018, avec notamment, les arrêtés de voirie, les lignes et arrêts de bus, les circulations douces (vélos) et l'eau potable.

En parallèle, l'agglomération a procédé à la refonte de son portail « Open data ». À fin 2018, il regroupe 184 jeux de données, accessibles pour 137 d'entre eux au grand public.

2018 marque également la préparation de deux observatoires du territoire. En partenariat avec SYSTEMATIC, et CAP DIGITAL, l'agglomération a lancé, dans le cadre du Challenge Numérique, **l'Observatoire Économique et Fiscal**. Le projet devrait aboutir en mai 2019. Concernant **l'Observatoire des mobilités**,

l'agglomération est en cours d'inventaire et de traitement des données, afin de permettre une utilisation de cette plateforme au cours de l'année 2019.

Enfin, dans un objectif d'innovation et de déploiement du numérique, l'agglomération a noué de **nouveaux partenariats** avec WAZE, IRT SystemX (projet Paris-Saclay Energie), Orange et EDF entre autres. Elle a également participé à l'élaboration au **Schéma directeur des Services et usages numériques** du département et lancé son projet de **Data médiathèque** avec une start up afin de suivre les nouveaux services numériques mis en place et d'optimiser les services rendus dans les médiathèques

640 km
DE VOIRIES ET ESPACES PUBLICS
ATTENDANTS GÉRÉS PAR L'AGGLO



Déploiement du réseau de raccordement à la fibre optique

ZOOM SUR LE THD

La Communauté d'agglomération a entrepris de déployer le Très Haut Débit (THD) sur le territoire via 2 délégations de service public. L'objectif étant une couverture totale du territoire en fibre optique pour la fin 2019. À la fin de l'année 2018, 80% des logements étaient raccordés et pouvant bénéficier de la fibre.

RESSOURCES HUMAINES

L'ORGANISATION

L'organisation administrative s'articule en 5 pôles, pilotés par la direction générale, qui anime et coordonne les activités de la Communauté d'agglomération.

Direction générale

Philippe MAITRE

Directeur général des services

Pôle ressources

Isabelle DE MIGUEL

Directrice générale adjointe

- Finances
- Ressources humaines
- Informatique et NTIC
- Transferts, commande publique et moyens généraux

Pôle développement économique et innovation

Axelle CHAMPAGNE

Directrice générale adjointe

- Pépinières d'entreprises, création d'entreprises, entrepreneuriat
- Immobilier d'entreprises et relations avec les entreprises
- Innovation et relations avec les organismes de recherche
- Aménagement et parcs d'activités

Pôle services à la population

Christa NIZET

Directrice générale adjointe

- Affaires culturelles et tourisme
- Sports
- Politique de la ville, actions sociales, santé, gens du voyage et logement
- Emploi et insertion
- Environnement, développement durable, agriculture

Pôle aménagement du territoire et mobilités

Jean-Pierre ABBADIE

Directeur général adjoint

- Projets urbains
- Habitat et études urbaines
- Urbanisme réglementaire
- Agriculture et paysage
- Mobilités et transports

Pôle services techniques

Richard LE COMPAGNON

Directeur général adjoint

- Voirie
- Patrimoine et construction
- Espaces publics, réseaux, circulations douces
- Eau, assainissement, hydraulique
- Énergies
- Collecte et traitement des ordures ménagères

Cabinet du Président

Thibault de SADE

Directeur de cabinet

Éric SIEBERATH

Directeur de cabinet adjoint,

- Communication et pôle numérique

Séverine ALFAIATE

Directrice de la communication

BILAN SOCIAL

Au 31 décembre 2018, la Communauté d'agglomération comptait **563 agents** qui assuraient les missions qui lui sont allouées.

Le service à la population est le pôle regroupant le plus grand nombre d'agents. 63 % des effectifs de la Communauté d'agglomération sont rattachés à ce service. Les conservatoires et les médiathèques intercommunaux sont particulièrement représentés dans les effectifs, puisqu'ils recensent respectivement 245 et 74 agents.

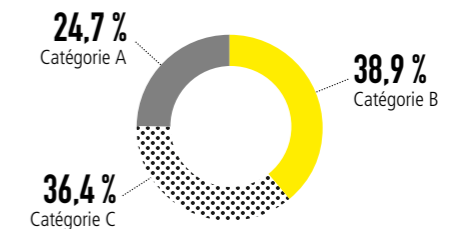
L'âge moyen des collaborateurs de la Communauté d'agglomération, de 45,5 ans, est très proche de la moyenne nationale de 45,2 ans. Les moins de 30 ans représentent 9,2 % des agents, contre 40 % pour les plus de 50 ans. Les femmes sont quant à elles majoritairement représentées entre 30 et 49 ans, soit 53 %, contre 48 % chez les hommes.

La **répartition des agents hommes et femmes** au sein de l'agglomération tendent vers un équilibre par rapport à 2017. En effet, 53 % des agents sont des femmes, contre 60 % l'année précédente. La proportion des agents contractuels femmes est de 51 %, soit une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente.

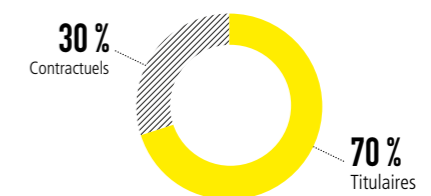
Les agents reconnus travailleurs handicapés, bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité ou qui ont fait l'objet d'un reclassement professionnel étaient au nombre de 7 au 31 décembre 2018. Pour l'année 2018, 50 % des agents ont pu bénéficier d'au moins une formation au cours de l'année. Au total, les agents ont pu bénéficier de 1004 jours de formation, répartie à 23 % pour les agents de catégorie A, 29 % pour la catégorie B et 48 % pour ceux de catégorie C.

Le taux d'absentéisme a quant à lui, également diminué entre 2017 (5 %) et 2018 (4,8 %), soit une baisse de 0,2 %.

La masse salariale représente 21 694 484 euros et 726 593 euros ont été consacrés à l'action sociale. ●



Répartition par catégorie



Répartition des statuts

COMMUNICATION

L'année 2018 a vu l'écosystème numérique de l'Agglo se renforcer. Un objectif continu : donner à savoir et partager l'info du territoire. Dans cette dynamique, des sites Internet thématiques ont été développés et mis en ligne, pour une communication centrée sur les services attendus par les différents publics :

- Emploi : localemploi.fr
Site de recherche d'emploi, stage ou formation dédié à l'emploi

- Transition énergétique : agissonsourleclimat.fr

Créé dans le cadre du Plan climat Paris-Saclay. Ouvert pour la co-construction avec les habitants et acteurs du territoire, durant la réalisation du Plan, c'est un site ressource et contributif dédié à la lutte contre le réchauffement climatique.

- Développement économique : investin.paris-saclay.com
Le site dédié aux acteurs et à l'attractivité économique : immobilier d'entreprise, rencontres business, actualités des zones d'activités, veille sectorielle, etc.

- Courtaboeuf : courtaboeuf.paris-saclay.com
Site de diffusion des actualités

du Parc d'activités. Il crée du lien entre les entreprises et contribue à sa visibilité et à sa promotion.

- Entrepreneuriat - Co-working : le30.paris-saclay.com et wipse.com (pépinières)

En 2018 a été formalisée et déployée l'identité visuelle des services « Paris-Saclay mobilités ».

Bus, navettes gratuites, véhicules électriques, vélos... : l'objectif est de clarifier l'offre et la rendre plus visible afin de simplifier le quotidien des usagers. Réalisée en interne, l'identité Paris-Saclay Mobilités s'accompagne de la création d'un compte dédié sur le réseau social Twitter (@Mob-ParisSaclay) pour relayer l'actualité de l'Agglo et du territoire sur les enjeux de déplacements, de mobilités, et d'innovations en matière de transports.

Afin d'offrir un panel de supports de communication adaptés aux usages de chacun, cette communication digitale est intégrée dans un dispositif mix media : magazine papier, newsletter, affichage urbain, réseaux sociaux, relais presse régionale et spécialisée, rencontres et réunions, sites Internet, dépliants thématiques, etc.

2018

370 929
visiteurs
SUR PARIS-SACLAY.COM

9 721
abonnés
À LA NEWSLETTER MENSUELLE

1 842^f
abonnés
EN DÉCEMBRE 2018
(+ 82 % par rapport à 2017)

+180ⁱⁿ
abonnés
DE JUILLET À DÉCEMBRE 2018





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

Directeur de publication : Michel BOURNAT, Président
Vice-président en charge de la communication : Jean-Paul BENEYTOU
Directeur de la rédaction : Éric SIEBERATH

Rédaction : Éloïse FOURNIER et direction de la communication
Conception graphique : direction de la communication
Crédits photos : Alain BEGUERIE, Communauté Paris-Saclay,
Paris-Sud Aménagement, Jean-Michel MOLINA,
Fotolia, Lionel ANTONI, Getty Images, Réseau Cocagne, Julia DANTONNET



Parc Orsay Université - 1 rue Jean Rostand 91898 Orsay cedex
Tél. 01 69 35 60 60 - www.paris-saclay.com

Communauté Paris-Saclay     @comparissaclay

